

UNIRESO

RAPPORT DE GESTION

2012



unireso
RAPPORT DE GESTION 2012

5 Le mot de la Conseillère d'État

7 Le mot du Président

9-13 Organisation

Le comité de décision (CD unireso)
Le comité technique (CT unireso)
Le comité de coordination « État de Genève-unireso » (CC)
Le comité de coordination régional (CCR)
Le Forum national des communautés tarifaires

15-19 Travaux

Projet d'extension du périmètre unireso vers l'est
Projet de tarif multimodal régional 2017
Ligne Gex – Divonne – Coppet : modification zonale
Modification de l'accord avec la Fondation pour le tourisme
Projet de partenariat avec les trains Lyria
Nouvelles négociations avec la Fondation des parkings
Adaptation tarifaire de unireso régional

21-27 Enquête internationale « Best 2012/2013 »

29-41 Ventes

Tout Genève

Les recettes de billets et forfaits journaliers
Les recettes des abonnements mensuels
Les recettes des abonnements annuels
Abonnements en circulation
Satisfaction des clients de l'offre tarifaire unireso

Régional

Progression des recettes d'unireso régional

Titres Combinés City-Ticket et abonnement Inter

Unireso pro et offres promotionnelles aux communes

Les offres unireso pro destinées aux entreprises
Les offres promotionnelles unireso destinées aux communes

Partenariat unireso-Genève Aéroport

43-47 Communication

Les actions les plus importantes en 2012
Les dépenses de communication en 2012

49-51 Fréquentation – offre de transport

Évolution de la fréquentation à Genève

53-59 Bilan

Décompte unireso Tout Genève
Décompte unireso régional
Rapport de l'organe de révision





En 2012, près de 200 millions de voyageurs ont fréquenté les lignes des trois partenaires historiques de la communauté tarifaire intégrale unireso.

À l'exception de celle en baisse des bateaux des Mouettes genevoises, en raison d'une météo défavorable, la fréquentation des lignes régionales CFF affiche en nombre de voyages une croissance de 4 %, alors que pour les tpg, elle bondit de 8,6 % globalement et de 22,5 % sur les seules lignes de tramways. C'est particulièrement réjouissant car l'année 2012 avait plutôt mal commencé pour le principal opérateur genevois, en raison du démarrage difficile de son nouveau réseau.

Le 10 décembre 2011, j'avais le plaisir d'inaugurer la ligne de tram 14 Meyrin-Bernex : 6,5 km de voies supplémentaires venaient ainsi agrandir le réseau tram. Dans l'attente du futur CEVA et de son RER transfrontalier, prévus dans 5 ans, le système de tramways par axe prévalant jusqu'alors se devait d'être réformé en profondeur, tout en permettant d'accueillir les extensions futures du réseau. Si le système d'exploitation n'avait pas été repensé, les problèmes de capacité récurrents rencontrés sur l'ancien réseau (fréquences trop faibles et véhicules trop courts) n'auraient, en effet, été qu'amplifiés avec l'introduction de la ligne 14.

Après un premier trimestre caractérisé par des prestations insatisfaisantes, provoquant la déception compréhensible de nombreux usagers, une série d'améliorations a été mise en œuvre, à ma demande, progressivement tout au long de 2012 et pour le changement d'horaires 2013. C'est dans ce contexte que la voie bus sur le pont du Mont-Blanc a été créée permettant d'améliorer grandement la vitesse commerciale entre les 2 rives du lac. Autres mesures mises en place pour diminuer le temps d'attente et s'adapter

à la demande des travailleurs, les horaires « petites vacances » ont partiellement disparu, les horaires « heures de pointe » ont été prolongés jusqu'à 20 heures sur les lignes urbaines et de nombreux terminus intermédiaires supprimés. De nouvelles lignes ont été créées, d'autres rendues plus efficaces et proches des besoins des usagers. Enfin, l'horaire cadencé a été systématisé et la fréquence de plusieurs lignes nettement améliorée, tout comme le confort des usagers avec la mise en service de nouveaux trams supplémentaires et la décision de réintroduire la cart@bonus sur les automates à billets de dernière génération.

Grâce à son fonctionnement optimisé et stabilisé, le réseau a ainsi pu regagner la confiance d'une grande majorité d'usagers, comme en témoigne notamment l'enquête comparative présentée dans le présent rapport et les premières tendances chiffrées 2013. Sur cette lancée, l'ensemble des acteurs de la mobilité genevoise poursuit ses efforts pour répondre toujours mieux aux attentes des usagers.

2012 a également été marquée, dans le périmètre du « Tout Genève », par la première adaptation tarifaire depuis 2004. Cette augmentation a été rendue nécessaire en raison de la forte augmentation d'offres financée par notre canton depuis 2011, qui atteindra plus de 30 % d'ici 2014. Le chiffre d'affaires d'unireso se monte désormais à 147,5 millions de francs en progression de 5,2 % par rapport à l'année précédente.

La nouvelle grille tarifaire proposée a permis d'augmenter le nombre des abonnements unireso vendus tant mensuels (+12 %) qu'annuels (+7,2 %), dépassant toutes les attentes en la matière. Je me réjouis tout particulièrement de la fidélisation croissante observée des usagers, objectif que je poursuis afin d'augmenter significativement la part modale des transports collectifs dans notre agglomération.

Au sein du Grand Genève, les déplacements ont en effet fortement augmenté ces 10 dernières années. Pour répondre aux défis de cette mobilité galopante, unireso déborde des frontières cantonales et intègre 6 autorités et 8 opérateurs de transport. L'enquête aux frontières réalisée en mars 2011 a montré que là où une offre performante de transports collectifs (TC) est mise en place avec une tarification intégrée telle que la pratique unireso, la fréquentation suit. Jugez en plutôt par l'augmentation des voyages sur les lignes transfrontalières gérées par le GLCT transports de près de 60 % sur les 5 dernières années!

À l'évidence, à Genève comme partout ailleurs en Suisse, l'existence d'une communauté tarifaire permettant de proposer un seul titre combiné de transports aux usagers pour leurs déplacements, qu'ils soient en train, bus, tram ou bateau est un facteur clef du succès des transports collectifs et de leur augmentation modale spectaculaire. Nous ne pouvons dès lors que nous réjouir des travaux menés actuellement par l'Union des transports publics suisses (UTP) pour unifier les règles et coordonner les tarifs sur l'ensemble du territoire avec le système « 1 voyage = 1 ticket » et offrir une carte de transport unique dans toute la Suisse, afin de simplifier encore davantage la mobilité des usagers.

Excellente lecture à vous !

Michèle Künzler
Cheffe du Département de l'intérieur
et de la mobilité (DIM)



En 2012, la question de l'extension du périmètre unireso a eu toute sa place dans les discussions et travaux.

Tout d'abord la mise en place d'un nouveau tarif multimodal régional sera effective à l'ouverture du RER. La proximité accrue de Genève engendrée par l'arrivée du réseau ferré de transport public suggère de remettre à plat le système tarifaire régional en cours, notamment côté français. De nouvelles solutions tarifaires plus appropriées doivent émerger, au-delà même du périmètre actuel d'unireso.

Pour atteindre ce but, les acteurs du Grand Genève sont accompagnés par le bureau d'études RGR-Rapp.

La phase de diagnostic de la tarification actuelle a commencé et débouchera en 2013 sur les premières propositions de scénarii tarifaires.

À l'horizon fin 2017, le nouveau système permettra aux futurs clients du RER en provenance ou à destination de la France voisine de disposer d'un assortiment de titres de transport moderne, complet, adapté à tous les types de voyages, qu'ils soient occasionnels ou réguliers. Cela suppose en amont de garantir l'interopérabilité des titres et de définir une répartition des recettes entre opérateurs. C'est à ces problématiques ardues que devront s'atteler les multiples partenaires autour de la table.

En parallèle, unireso a l'ambition de s'étendre davantage vers la communauté tarifaire Mobilis. Un premier pas a déjà été franchi il y a quelques années avec la superposition des deux communautés tarifaires en Terre Sainte.

De plus en plus de monde en provenance du canton de Vaud vient travailler à Genève, avec des distances effectuées toujours plus grande. Les titres de transport qui leur sont actuellement proposés ne répondent pas toujours au mieux à leurs attentes. Pour les clients occasionnels également, ce problème est posé.

Le périmètre à analyser a été défini par les opérateurs concernés ; il s'agit du District de Nyon. D'ici fin 2014, ses habitants se verront proposer de nouvelles solutions tarifaires unireso pour leurs déplacements vers Genève.

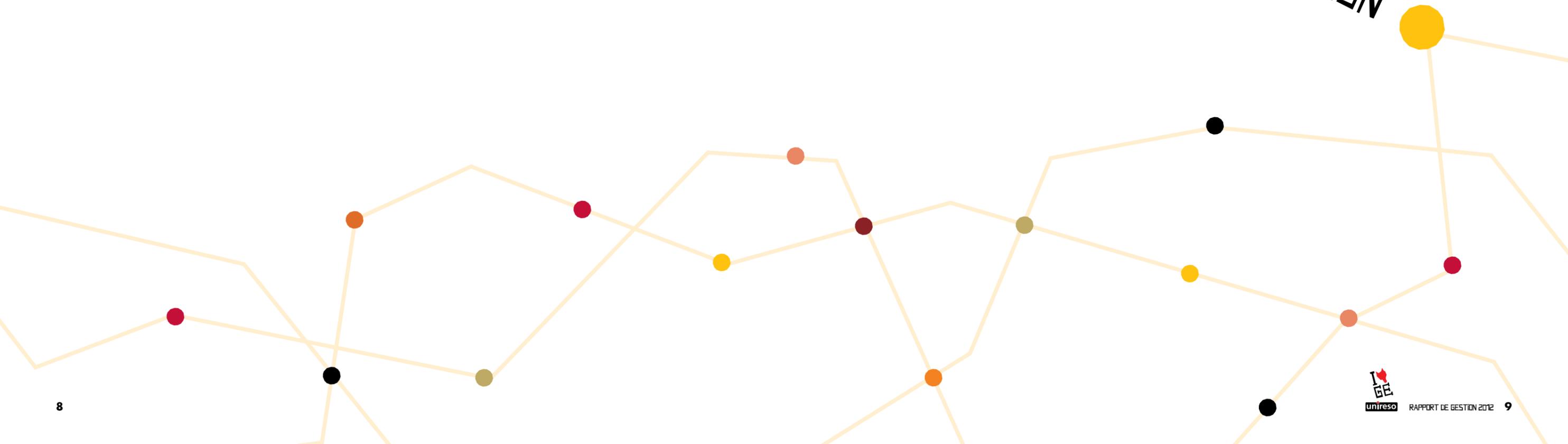
En matière de recettes, unireso a, certes, connu en 2012 une progression de 5,2 % de son chiffre d'affaires, mais l'adaptation tarifaire de fin 2011 n'a pas permis d'atteindre le budget prévu dans le plan financier annuel. Nous nous réjouissons néanmoins de l'augmentation de la fréquentation, signe que la fidélisation des clients se poursuit, en témoigne le nombre croissant d'abonnements vendus cette année.

Du point de vue unireso régional, les ventes continuent de progresser mais à un rythme plus faible que ces dernières années.

Bon voyage sur les lignes unireso.

Christoph Stucki
Président de unireso

ORGANISATION



LES COMITÉS UNIRESO

Depuis janvier 2011, le cercle des participants aux séances mensuelles de unireso s'est agrandi, avec l'intégration des représentants des entreprises de transport opérant dans les zones vaudoise et française. Cet élargissement découle de l'instauration d'une nouvelle organisation juridique de unireso depuis décembre 2010, matérialisée par une première convention de coopération entre les partenaires.

LE COMITÉ DE DÉCISION (CD UNIRESO)

À ce comité siègent les représentants des entreprises de transport évoluant sur le territoire genevois et dans les zones périphériques. Le comité entérine les décisions travaillées en comités techniques. Il se réunit chaque dernier jeudi du mois et assure le fonctionnement de la communauté tarifaire.

Les participants au comité de décision sont :

- **pour unireso :**
 - . Christoph Stucki, président
 - . Rémy Burri, responsable
 - . Xavier Mugnier, gestionnaire
- **pour les transports publics genevois (tpg) :**
 - . Éric Forestier, directeur ventes, marketing et promotion
 - . Nadia Mettraux, responsable commerciale
- **pour les Chemins de fer fédéraux (CFF) :**
 - . François Gatabin, chef du trafic régional Romandie
 - . Antoine Stübi, responsable de communautés tarifaires
- **pour la Société des Mouettes Genevoises Navigation (SMGN) :**
 - . Antoine Böhrer, président du conseil d'administration
 - . Laurence Auque-Bouchez, directrice administrative et financière
- **pour les Transports publics nyonnais (TPN) :**
 - . Richard Zaugg, directeur
 - . Philippe Magnin, responsable marketing
- **pour les Transports annemassiens collectifs (TAC) :**
 - . Jérôme Lavenier, directeur
- **pour Veolia :**
 - . Sylvie Begain, responsable méthodes et offres
- **pour RATP Dev (Alpbus) :**
 - . Pascal Deprez, directeur
- **pour la SNCF :**
 - . Jean-Jacques Pesse, responsable tarification

LE COMITÉ TECHNIQUE (CT UNIRESO)

En milieu de mois, les différents dossiers en chantier sont discutés et préparés par les partenaires au sein du comité technique. Les actions de communication en cours sont partagées de manière systématique. Les dossiers font généralement l'objet d'une pré-validation en vue du comité de décision qui a lieu une quinzaine de jours plus tard.

Les participants au comité technique sont :

- **pour unireso :**
 - . Rémy Burri, responsable
 - . Xavier Mugnier, gestionnaire
- **pour les transports publics genevois (tpg) :**
 - . Amélie Jamar, chargée de promotion et publicité
- **pour les Chemins de fer fédéraux (CFF) :**
 - . Antoine Stübi, responsable de communautés tarifaires
- **pour la Société des Mouettes Genevoises Navigation (SMGN) :**
 - . Joël Charrière, directeur
 - . Laurence Auque-Bouchez, directrice administrative et financière
- **pour les Transports publics nyonnais (TPN) :**
 - . Philippe Magnin, responsable marketing
- **pour les Transports annemassiens collectifs (TAC) :**
 - . Jérôme Lavenier, directeur
 - . Anne Garcia, puis Émilie Castejon, responsables marketing
- **pour Veolia :**
 - . Sylvie Begain, responsable méthodes et offres
- **pour RATP Dev (Alpbus) :**
 - . Pascal Deprez, directeur
- **pour la SNCF :**
 - . Jean-Jacques Pesse, responsable tarification

LE COMITÉ DE COORDINATION « ÉTAT DE GENÈVE-UNIRESO » (CC)

Le comité de coordination facilite les relations entre les signataires du contrat de prestations (Tout Genève uniquement). Il est compétent pour contrôler l'application du contrat de prestations. Ce comité est présidé par Monsieur David Favre, secrétaire général adjoint au Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME). Se réunissant deux fois par an, ce comité est également composé d'une représentation de l'Office fédéral des transports (OFT).

LE COMITÉ DE COORDINATION RÉGIONAL (CCR)

Le comité de coordination régional rassemble les partenaires et autorités organisatrices du périmètre de unireso régional. Ce comité a pour mission l'approbation des comptes et le traitement des dossiers relatifs au périmètre régional de la communauté tarifaire. Monsieur David Favre, secrétaire général adjoint au Département de l'intérieur, préside ces séances.



LE FORUM NATIONAL DES COMMUNAUTÉS TARIFAIRES

Le Service direct constitue une communauté tarifaire intégrant la grande majorité des opérateurs du trafic national, régional et urbain. Il permet de voyager sur la plupart des moyens de transport public en Suisse avec un seul titre de transport. Les produits les plus connus sont l'abonnement général et l'abonnement demi-tarif. Le Service direct ainsi que les communautés tarifaires suisses se réunissent en mars et en septembre de chaque année, à l'occasion d'un forum présidé par Monsieur Christoph Stucki, président de unireso.

Les sujets principaux du Forum des communautés tarifaires en 2012 sont les suivants :

LES MESURES TARIFAIRES NATIONALES DE DÉCEMBRE 2012 DANS LES TRANSPORTS PUBLICS

À l'échelle du pays, la croissance des transports publics est un vrai succès (+ 15 % de voyages.km entre 2007 et 2010 et une augmentation de la demande prévue de + 60 % entre 2007 et 2030). Les besoins en financement ne concernent pas seulement unireso : les premières conséquences des estimations réjouissantes du volume de futurs clients des transports publics au niveau national sont un besoin important en investissement (matériel roulant, infrastructures). L'ordonnance du Conseil fédéral sur l'accès au réseau ferroviaire prévoit, dès 2013, une hausse du prix des sillons (droit de passage des trains) de la Confédération de 200 millions de francs, avec une répercussion sur les tarifs nationaux. Les entreprises de transport ne peuvent en effet compenser l'intégralité de la hausse du prix des sillons par des gains d'efficacité et les Cantons ne prévoient globalement pas d'augmenter les indemnités dans cette mesure.

L'UTP (Union des transports publics) joue à cet égard la transparence en annonçant d'ores et déjà des hausses tarifaires nationales de l'ordre de + 20 % d'ici à 2018.

LA CARTE « TRANSPORTS PUBLICS » SUISSE

L'introduction de la carte TP en 2015 remplacera les supports actuels des abonnements généraux, abonnements demi-tarif et abonnements communautaires, par un nouveau support unique.

La carte TP intégrée comprenant le Service direct et les communautés tarifaires permettra de créer l'une des plus importantes communautés de membres en Suisse : environ deux tiers de la population suisse.

La carte TP ne contiendra que des informations d'identification (nom et numéro de client, numéro de la carte, photo). La validité des titres de transport sera vérifiée dans une base de données locale des appareils de contrôle.

Ce mode de référencement a l'avantage :

- de réduire la complexité de l'application,
- de réduire les investissements dans les systèmes de distribution,

- de réduire la fraude,
- de diversifier les articles sur la carte TP (ex. domaines skiabiles, Mobility, park@rail, foires, etc.),
- d'optimiser la distribution (renouvellement sur Internet).

Les études de faisabilité dans chaque communauté tarifaire ont débuté en septembre 2012. Elles permettront, par la suite, d'établir les bases décisionnelles sur les points suivants :

- besoins,
- investissements et coûts d'exploitation,
- adaptations nécessaires des systèmes de distribution pour les entreprises de transport,
- planification et mise en place du projet.

LA PRÉSENTATION DE LA VENTE DE BILLETS PAR SMS DANS LES TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS

Les tpf ont décidé de remplacer certains de leurs distributeurs de titres de transport peu utilisés par une alternative de distribution moins coûteuse et dématérialisée. En effet, il s'avère que les coûts des systèmes de vente par automate ont augmenté avec l'apparition des communautés intégrales et l'évolution des exigences qui lui sont relatives.

La recherche de solutions de vente conviviales, simples, modernes et économiquement avantageuses a guidé la démarche des tpf.

La solution retenue consiste en la vente de billets 1 heure et de cartes journalières tarif normal et réduit par SMS. N'importe quelle génération de téléphones est susceptible de recevoir le billet SMS. Les contrôleurs sont

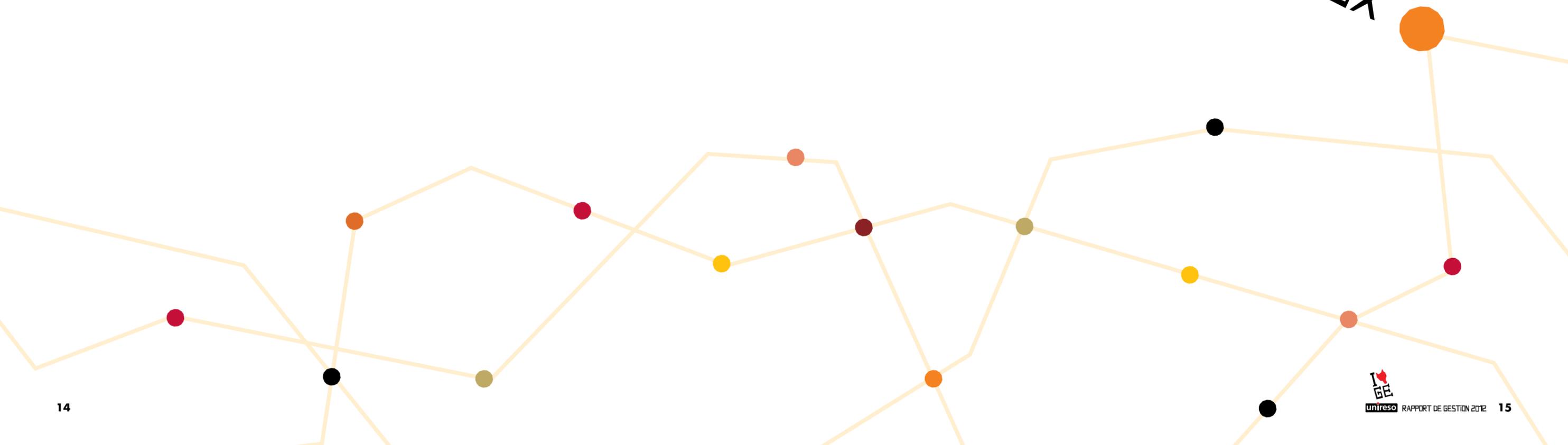
équipés d'une application de contrôle sur leur téléphone Android. Le contrôle s'avère plus rapide et plus fiable que la vérification visuelle d'un ticket papier.

La solution retenue aux tpf est intégralement externalisée (infrastructure IT, support technique...). Une interface web permet de gérer les produits et, plus généralement, de suivre l'évolution des ventes. Les premiers résultats sont très encourageants et démontrent le potentiel de vente des titres occasionnels par ce canal de distribution.

Les tpg suivent de près l'expérience fribourgeoise, en vue de proposer le même type de solution à Genève.



TRAVAUX



PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE UNIRESO VERS L'EST

Tout au long de l'année, les acteurs (autorités organisatrices et opérateurs) concernés par l'extension de unireso vers le canton de Vaud se sont réunis. Actuellement, la communauté unireso, dans sa partie vaudoise, est constituée des trois zones 22, 21 et 90 situées en Terre Sainte (soit de Genève jusqu'à pratiquement Nyon). Répondant au souhait politique de trouver une offre tarifaire plus compréhensible pour les Vaudois se déplaçant vers Genève, les entreprises de transport ont élaboré diverses variantes d'extension unireso, plus ou moins ambitieuses en termes d'étendue géographique et d'intégration des titres de transport.

D'un point de vue du périmètre, un élargissement à minima jusqu'à Nyon (zone 20) et Gland (zone 23) constitue une première option et répondrait à la majorité des flux de voyageurs vers Genève. Une couverture de l'ensemble des zones du district de Nyon (jusqu'à Rolle et en amont) permettrait de répondre à tous les besoins de mobilité des habitants.

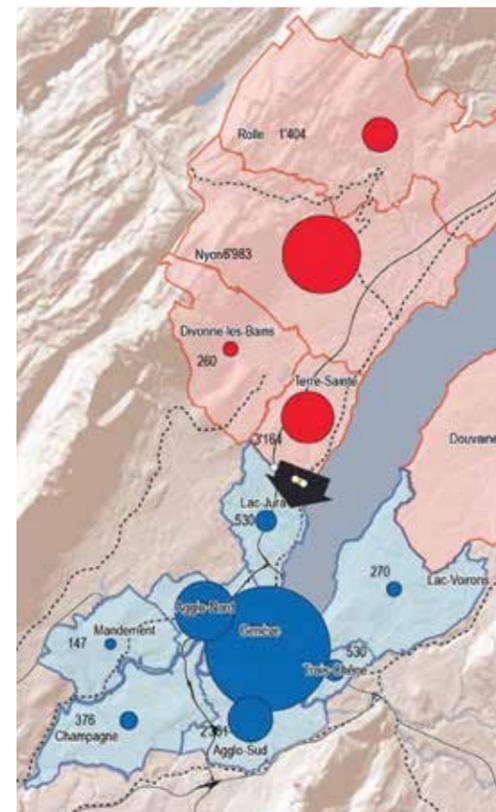
D'un point de vue intégration des titres de transport, le choix des variantes porte sur une prise en compte des besoins des pendulaires uniquement (solution « abonnement »), ou sur la totalité des besoins des clients, qu'ils soient voyageurs réguliers ou occasionnels. La variante la plus intégrée et la plus ambitieuse reprend les caractéristiques suivantes :

- tarification unireso étendue entre la zone 10 genevoise et Rolle (au-delà, l'abonnement général devient plus intéressant), avec un découpage des zones unireso identique à celui de Mobilis,
- tarification unireso sur Vaud étendue à l'ensemble des titres de transport,
- tarif projeté plus ou moins identique à celui de l'abonnement Inter et, pour les billets, à celui d'un tarif unireso dégressif étendu et plafonné à 10 zones,
- libre circulation à l'intérieur de toutes les zones entre le point de départ et le point d'arrivée.

La mise en place d'une telle extension constituerait l'élargissement le plus important du périmètre unireso depuis la création de la communauté tarifaire en 2001.

Aidés du bureau d'études RGR, les acteurs ont évalué les futures pertes de recettes pour les opérateurs, en fonction de la grille tarifaire élaborée et de la demande supplémentaire estimée. Les conséquences entraînées par les différentes solutions sur les systèmes de distribution des entreprises ont également été mesurées.

Fin 2012, les parties en présence n'ont pas encore trouvé de terrain d'entente. Des craintes s'expriment notamment sur le montant



Flux de voyageurs quotidien en transport public depuis Vaud (Terre Sainte, région de Nyon, Gland et Rolle) (enquête aux frontières 2011).

des pertes de recettes et sur le réel potentiel de la variante intégrée. La discussion sur certains aspects techniques se poursuivra donc en 2013, avec pour objectif de trouver un consensus et une réponse aux interrogations des entreprises.

Compte tenu des nombreux travaux à réaliser d'ici la mise en œuvre d'une solution, celle-ci est repoussée à la date du changement d'horaires 2015 (décembre 2014).

PROJET DE TARIF MULTIMODAL RÉGIONAL 2017

Ce projet a pris naissance lors d'un comité de coordination régional. La mission confiée initialement visait la réalisation d'un tarif unique pour l'ensemble des zones françaises de unireso d'ici à 2014. Objectif : simplifier le zonage unireso en regroupant les zones 81, 82, 84, 85, 86 et 87 en une seule et même zone 80, en périphérie de la zone 10 genevoise.

Très vite, les partenaires ont orienté leur réflexion vers un périmètre géographique plus large, prenant ainsi en compte l'axe structurant que constitue le RER franco-valdo-genevois prévu fin 2017.

En fin d'année, l'équipe de projet a rédigé un cahier des charges dont les missions confiées au futur prestataire sont les suivantes :

- proposer un assortiment tarifaire attractif garantissant un niveau de recettes satisfaisant,
- définir les solutions tarifaires appropriées (prix et zonage),
- organiser les modalités de répartition des recettes entre opérateurs,

- garantir l'interopérabilité des titres de transport unireso régional dans tout le périmètre,
- anticiper les adaptations de la convention régionale,
- organiser la gouvernance sur le périmètre.

Trois candidats ont répondu à l'appel d'offres. Début 2013, le comité directeur du projet a choisi le bureau d'études, à savoir le groupement Rapp Trans / RGR / Carte blanche conseil, dont l'expérience en matière de communautés tarifaires est riche.

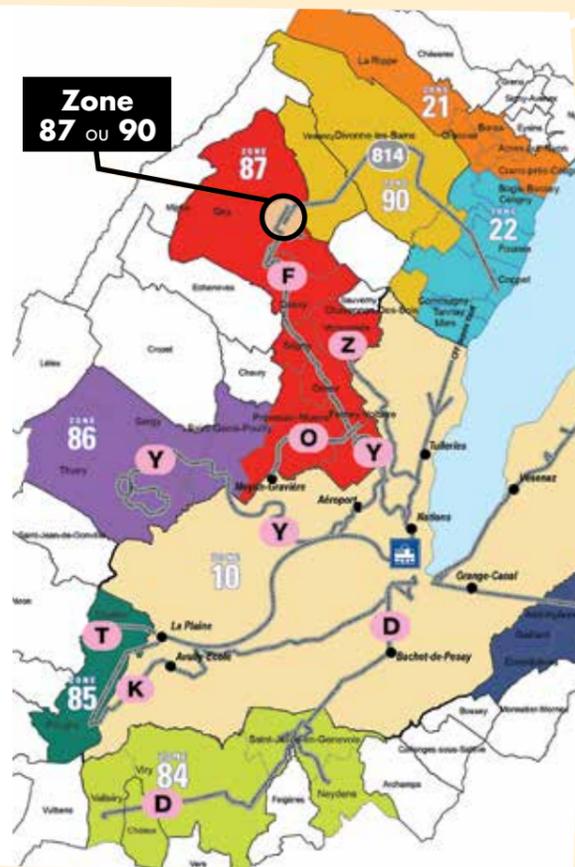
Il s'agit d'un vaste chantier qui pourrait déboucher sur une remise à plat du système tarifaire côté français, voire genevois. La réalisation concrète de cette mission coïncidera avec la mise en place d'une offre de transport accrue à horizon décembre 2017, grâce à la mise en service du RER franco-valdo-genevois.

LIGNE GEX - DIVONNE - COPPET : MODIFICATION ZONALE

Compte tenu du développement économique de la région de l'ouest du canton de Vaud, entre Nyon et Versoix, une progression significative de la population de la région de Gex et de Divonne-les-Bains est observée depuis plusieurs années.

Cette situation génère des déplacements quotidiens de plus en plus nombreux. Il apparaît, au terme d'une étude, qu'un rabattement sur les trains régionaux à Coppet est la solution la plus intéressante pour accéder à Genève, Nyon et Lausanne depuis les communes de la région de Divonne-les-Bains, et même de Gex. Cette solution s'est caractérisée par la création, le 9 décembre 2012, de la ligne 814 entre Coppet et Gex.

Cette ligne a modifié le paysage tarifaire dans le secteur. Trois arrêts de la commune de Gex appartiennent à la fois à la zone 87 unireso et à la zone 90 Mobilis. Comme c'est déjà le cas pour les déplacements en Terre Sainte, les déplacements depuis ces arrêts sont soumis à la tarification unireso, dès lors que l'une des zones unireso (10 ou 87) est concernée. Les abonnements généraux et demi-tarif sont acceptés dans l'ensemble de la zone 90.



MODIFICATION DE L'ACCORD AVEC LA FONDATION POUR LE TOURISME

La Geneva Transport Card (GTC) permet à chaque client d'un lieu d'hébergement genevois de circuler librement à l'intérieur de la zone 10 durant tout son séjour. En contrepartie, pour chaque nuitée consommée, la Fondation pour le tourisme reverse à unireso une redevance tirée de la taxe de séjour payée par le client. Compte tenu de l'adapta-

tion tarifaire unireso opérée fin 2011, la convention valable entre 2012 et 2014 prévoit une augmentation du montant par nuitée reversé à unireso.

En 2012, le nombre de nuitées s'élève à 2 812 080 (données OCSTAT), en baisse d'à peine 1 % par rapport à 2011.

PROJET DE PARTENARIAT AVEC LES TRAINS LYRIA

Après les accords conclus avec Genève Aéroport (gratuité de la libre circulation 80 minutes sur Tout Genève aux arrivants aériens) et avec la Fondation pour le tourisme (libre circulation durant toute la durée d'un séjour en hôtel), unireso souhaite conclure un partenariat avec la société Lyria. Actuellement, les clients des TGV en provenance de France n'ont pas la possibilité d'obtenir un titre unireso avant leur entrée en gare de Genève. S'ils veulent poursuivre leur voyage en bus, train ou bateau, ils doivent acheter un billet à leur arrivée, auprès d'une agence ou d'un distributeur. La simplification de l'acte d'achat constitue une des composantes favorisant l'utilisation des transports publics. L'idée première est donc d'intégrer systématiquement un billet Tout Genève dans chaque billet TGV. Déjà évoquée lors de premières discussions en 2008, cette option se heurte à des contraintes techniques et est écartée par Lyria. Par ailleurs, la SNCF craint de devoir ensuite appliquer cette intégration systématique pour l'ensemble de ses destinations en France.

Une solution moins ambitieuse se dégage finalement et sera mise en œuvre en 2013 : suivant l'expérience de la vente à bord de tickets de métro à Paris, la société Elvetino France, exploitant le minibus dans les trains, proposera la vente à bord de cart@bonus à CHF 7.- permettant l'achat de titres unireso.

Cette première collaboration avec Lyria demandera à se renforcer à l'avenir. Mais grâce à elle, unireso peut s'enorgueillir de couvrir l'ensemble des besoins des personnes arrivant à Genève en TGV, en leur proposant des solutions de transport public.

NOUVELLES NÉGOCIATIONS AVEC LA FONDATION DES PARKINGS

En décembre 2012, des discussions se sont engagées avec la Fondation des parkings, en vue d'étudier la possibilité d'étendre le billet journalier du P+R Bernex (270 places) à d'autres parcs de stationnement. Le bilan de la première année de fonctionnement du billet journalier est satisfaisant. La plupart des quelque 900 billets achetés à fin septembre le sont par des conducteurs uniques (à près de 80 %). Sur une carte journalière achetée CHF 12.-, chaque conducteur (unique) rémunère unireso à hauteur de CHF 5.-. Parallèlement, les DATT tpg à P+R Bernex enregistrent une baisse de chiffre d'affaires d'environ 10 %, soit CHF 1 200.-, sur les billets 1 heure. La vente d'abonnements P+R, quant à elle, progresse de 10 %. Forts de ces indicateurs encourageants, les partenaires genevois de unireso et la Fondation des parkings sont entrés en discussion début 2013 pour évaluer les impacts d'une extension de ce service à d'autres P+R.

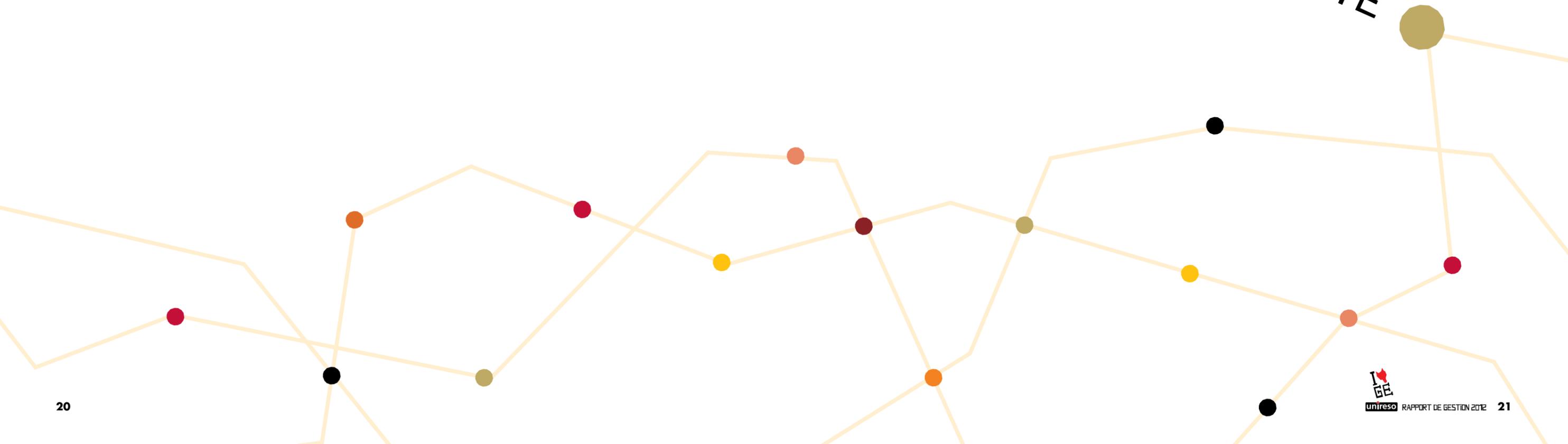


ADAPTATION TARIFAIRE DE UNIRESO RÉGIONAL

L'adaptation tarifaire prévue au niveau national par le Service direct le 9 décembre 2012 a été mise en œuvre uniquement au niveau de unireso régional.

L'augmentation moyenne non pondérée est de 4 % et concerne plus particulièrement les voyages entre Genève et Vaud (4 zones et +). Le taux de change de référence entre le franc et l'euro est inchangé à CHF 1,20 pour 1 €.

ENQUÊTE



ENQUÊTE INTERNATIONALE « BEST 2012 - 2013 »

L'enquête BEST révèle chaque année le classement de plusieurs grandes villes européennes en matière de transport public. Commandée par le Canton depuis 2002, cette étude permet d'appréhender, au fil du temps, l'évolution de la position de Genève sur de nombreux critères (qualité de l'offre de transport, comportement du personnel, tarification, confort, etc.).

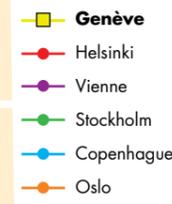
Les résultats entre 2011 et 2010 avaient mis en évidence un recul de la satisfaction vis-à-vis des transports publics de Genève.

L'étude BEST 2012 ayant été menée au mois de mars 2012, soit peu de temps après l'importante réorganisation du réseau des tpg, les mesures correctrices déclinées tout au long de l'année en question n'avaient pas encore pu produire leurs effets. Afin d'être plus pertinente, la comparaison des résultats genevois doit donc porter sur la période 2013-2011.

Les autres villes participant au benchmark sont Oslo, Helsinki, Stockholm, Copenhague et Vienne (qui n'a pas participé en 2011).

L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 1 000 personnes de plus de 15 ans, toutes contactées par téléphone. Une pondération selon le sexe et l'âge est opérée afin de correspondre au profil des habitants de chaque région.

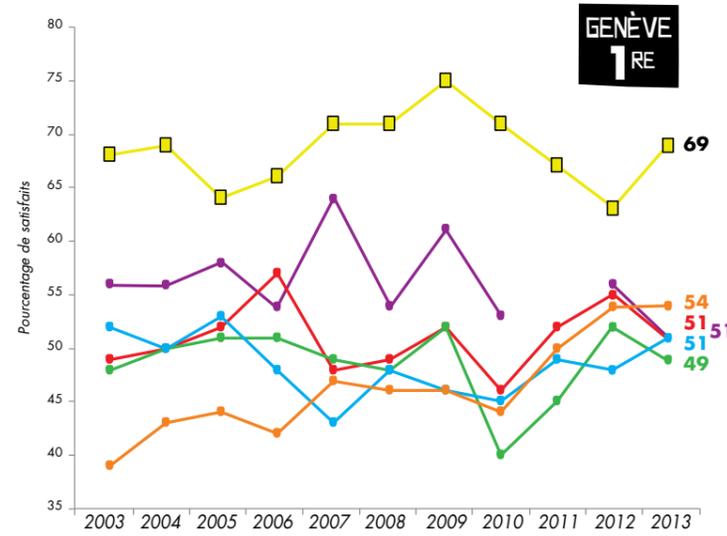
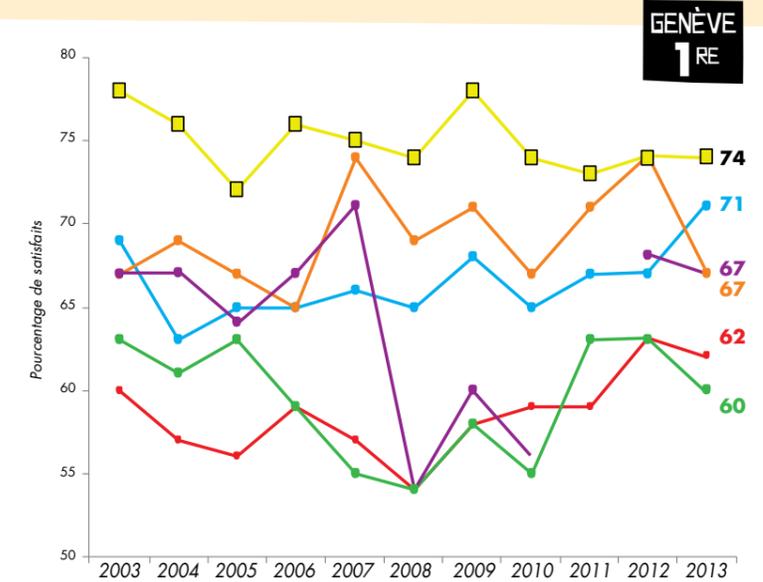
Les critères retenus pour cette étude sont présentés ci-après.



COMPORTEMENT DU PERSONNEL

Les interviewés se sont exprimés par rapport aux deux questions suivantes :
 - « le personnel répond-il à mes questions correctement ? »
 - « le personnel se comporte-t-il correctement ? »

Comme chaque année depuis 2002, date de la première année des enquêtes BEST, Genève arrive en tête du classement des villes étudiées. Le comportement du personnel se situe à un niveau conforme aux années précédentes. Les personnes de plus de 65 ans sont les plus satisfaites.



INFORMATION

2012 et 2013 voient Genève conserver sa traditionnelle première place du classement.

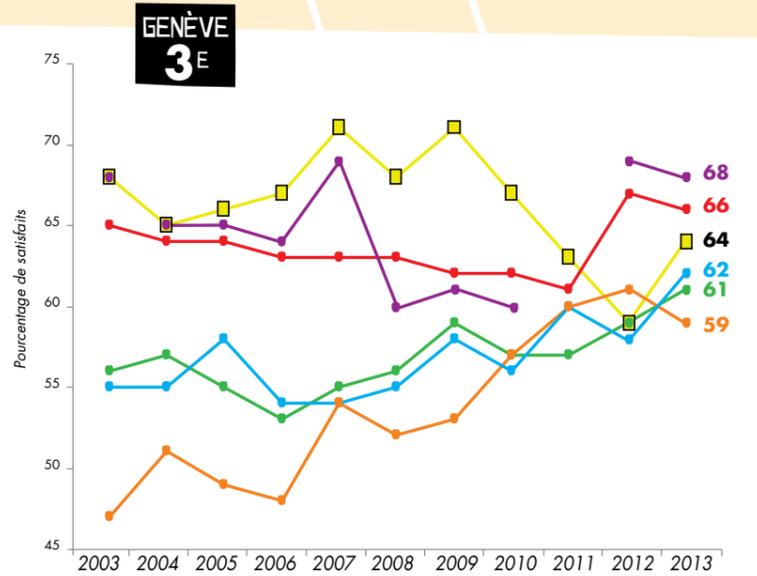
En 2012, le niveau de satisfaction diffère fortement selon la question posée : concernant l'information aux arrêts et l'information en cas de perturbation du trafic, Genève arrive en tête des six villes étudiées ; en revanche, sur la facilité d'obtenir de l'information pour planifier un voyage, Genève est 6^e, avec notamment un jugement très critique des plus de 65 ans.

CONFORT

En 2013, Genève met un terme à la rapide dégradation de sa note constatée depuis 2010. L'amélioration des positions de Vienne et de Helsinki depuis 2012 place Genève en 3^e place, avec une note correspondant à la moyenne de l'ensemble des villes.

Au niveau du confort, les personnes âgées sont globalement les plus satisfaites.

En 2013, sur les cinq sous-critères évalués, seule la facilité pour transborder ne retrouve pas le niveau de satisfaction de 2011. Les autres : modernité, propreté des véhicules, facilité pour trouver un siège et confort général des transports publics, dépassent le niveau de 2011.



OFFRE DE PRESTATIONS

Après une année 2012 aux résultats en nette baisse, la satisfaction, en 2013, est revenue à son niveau de 2011. Les déplacements en dehors du centre-ville sont, comme chaque année, le sous-critère le plus mal noté. Au contraire, la proximité des arrêts et les déplacements dans le centre de Genève sont plébiscités.

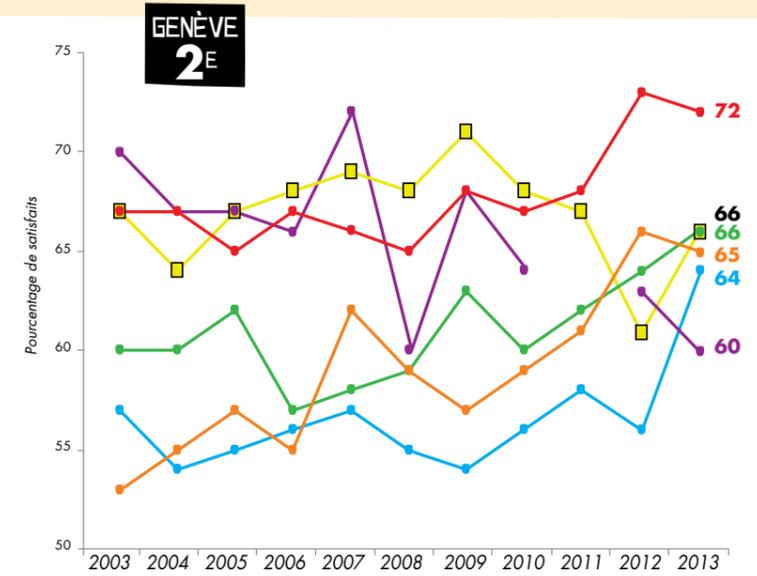
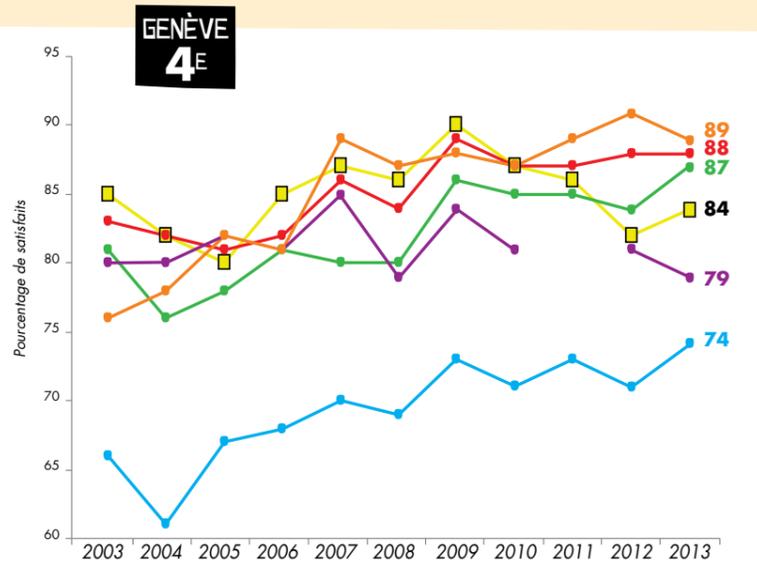
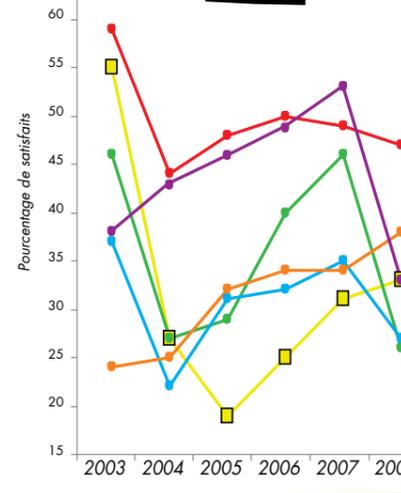


IMAGE SOCIÉTALE DES TRANSPORTS PUBLICS

Bien que 4^e au classement, la perception des transports publics à Genève reste, en pourcentage, globalement positive, avec 82 % de personnes satisfaites en 2012.



GENÈVE 4^E



PERCEPTION DU PRIX

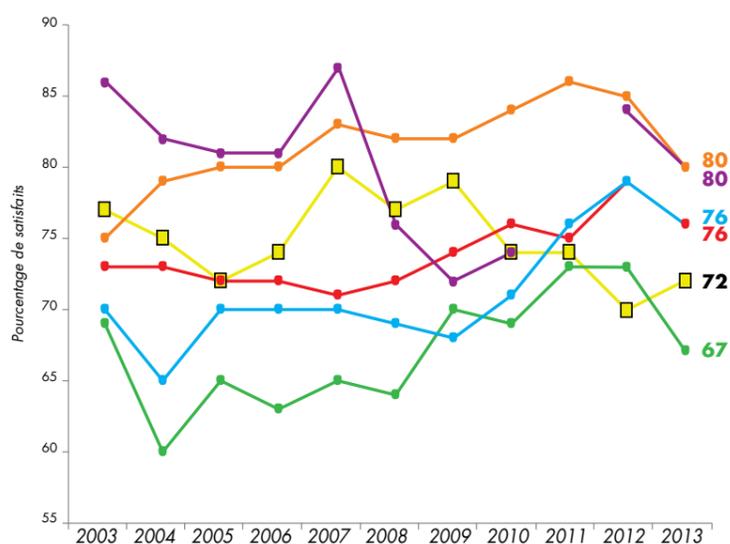
En 2012, les Genevois réagissent à la première adaptation tarifaire effectuée depuis sept ans. L'enquête menée en 2013 permet de faire remonter quelque peu l'indice de satisfaction des usagers genevois en la matière. Quelle que soit la ville considérée, ce critère est celui, parmi les dix étudiés, qui recueille le plus d'insatisfaction.



SÉCURITÉ

Comme chaque année, le sentiment de sécurité des Genevois est davantage développé à bord des véhicules qu'aux arrêts et stations.

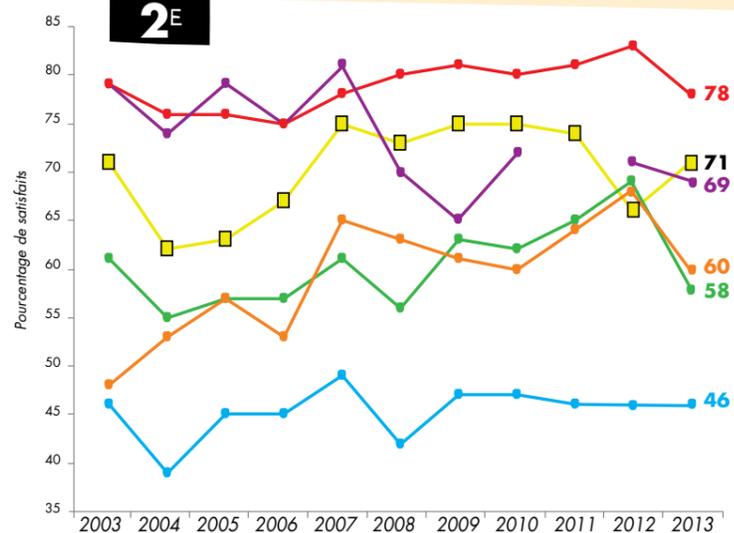
GENÈVE 5^E



« FIDÉLITÉ » AUX TRANSPORTS PUBLICS

En 2013, 71 % des personnes recommanderaient à leur entourage d'utiliser les transports publics. Cette deuxième place (derrière Helsinki, traditionnellement en tête) montre la confiance de la population envers les transports publics à Genève.

GENÈVE 2^E



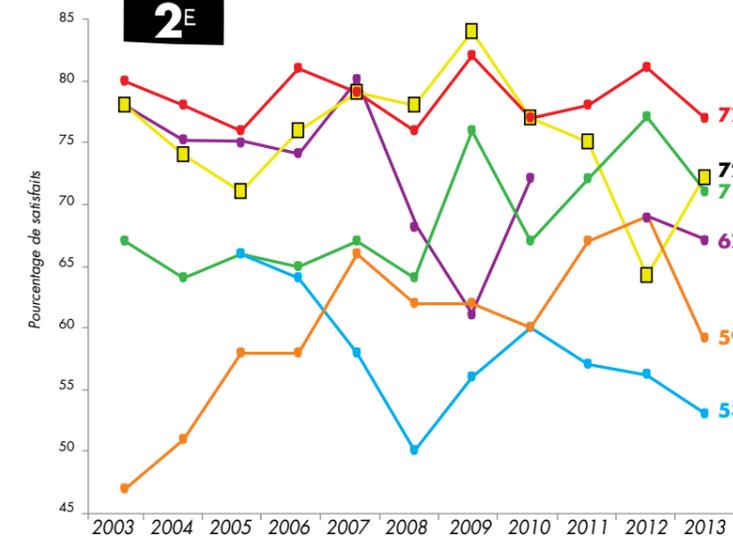
SATISFACTION GÉNÉRALE

Le sentiment général vis-à-vis des transports publics est ici évalué. Il s'agit de compiler les notes des critères impactant le plus le degré de satisfaction des personnes.

Ce critère résume donc les observations faites précédemment.

Les personnes âgées ont le plus grand degré de satisfaction. De même, la satisfaction va de pair avec la fréquence d'utilisation des transports publics. En 2013, Genève remonte sur la 2^e marche du podium.

GENÈVE 2^E

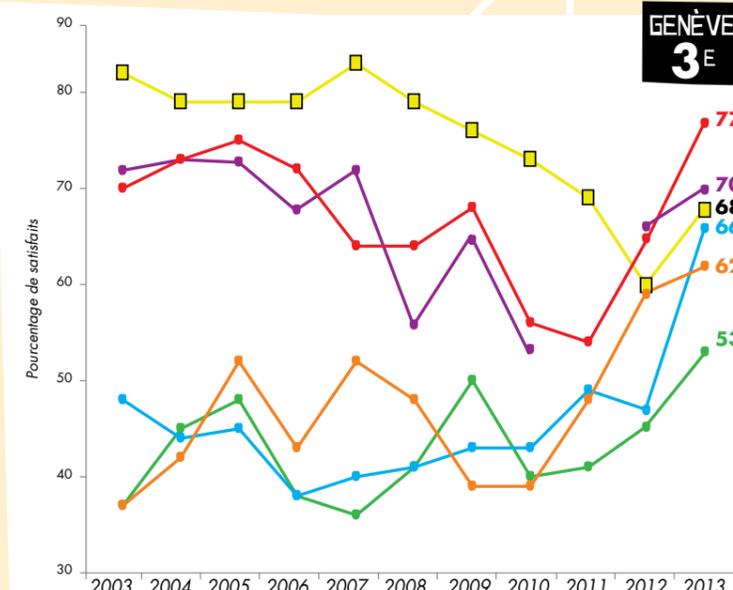


GENÈVE 3^E

FIABILITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS

Par fiabilité, il faut plutôt comprendre « ponctualité ».

Le niveau de satisfaction a baissé régulièrement depuis 2008 avant d'entamer une reprise en 2013. Un an après les changements importants opérés sur le réseau des tpg, les horaires sont désormais mieux respectés, notamment en raison des mesures d'amélioration prises en décembre 2012 quant au cadencement et à la régularité des prestations, plus particulièrement sur le réseau tramways.



VENTES



Le chiffre d'affaires unireso 2012 progresse de 5,2 %, à un rythme comparable à celui de 2011. Bien que conséquent à première vue, ce gain de recettes, s'il est dans la cible, ne permet pas d'atteindre entièrement le chiffre d'affaires prévisionnel 2012 inscrit dans le plan financier pluriannuel (PFP).

Les recettes unireso 2012 s'élèvent à CHF 147 493 000.-, soit CHF 7 290 000.- de plus qu'en 2011, mais CHF 801 000.- de moins que l'objectif fixé.

Depuis 2005, l'augmentation moyenne annuelle des recettes est de +3,9 %.

L'évolution globale du chiffre d'affaires tient à la fois à l'adaptation tarifaire des titres Tout Genève (de +6,5 %), mais aussi à la progression de l'offre de transport des opérateurs, toutes deux intervenues le 11 décembre 2011.

Les premiers mois de 2013 montrent cependant une évolution très encourageante des ventes, notamment de celles des abonnements.

TOUT GENÈVE

Fin 2011, le périmètre Tout Genève a connu sa première adaptation tarifaire depuis 2005. Les tarifs ont augmenté de 6,5 % en moyenne.

La zone Tout Genève a également connu un important essor de son offre de transport, auquel les tpg et les CFF ont contribué.

Le total des produits du transport inscrit dans le plan financier pluriannuel pour l'année 2012 s'élève à CHF 148 294 000.-. Les recettes réelles 2012 (réparties entre les trois partenaires du Tout Genève) atteignent CHF 147 493 000.-, à 0,5 % de l'objectif.

En progression de 5,2 % vs 2011, l'évolution des recettes unireso Tout Genève révèle un visage très différent selon les titres de transport.

La part des clients occasionnels perd de son importance au profit des clients réguliers porteurs d'un abonnement.

En valeur, les recettes de titres occasionnels perdent CHF 952 000.- vs 2011, soit -1,8 % avec une baisse davantage marquée pour les forfaits journaliers (-5,7 %) que pour les billets (-0,8 %).

Au regard du budget 2012, ces postes sont en nette diminution (-11,3 % globalement). Cette observation n'est pas nouvelle et témoigne d'un transfert d'une clientèle peu utilisatrice des transports publics, qui souhaite désormais profiter des avantages d'un abonnement à la fois bon marché et permettant de circuler sans contraintes à l'intérieur du Canton.

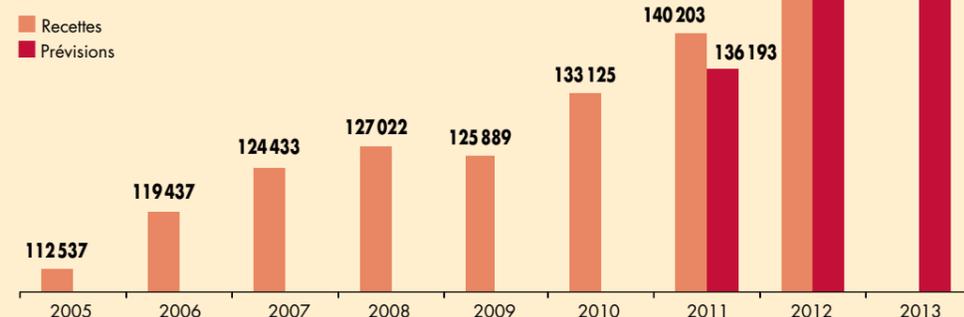
A contrario, les abonnés profitent de la politique de fidélisation de unireso initiée depuis de nombreuses années et se traduisant, par exemple, par la montée en puissance de unireso pro (visant les entreprises) et des offres promotionnelles (destinées aux communes).

Cette année, la stagnation du prix des abonnements mensuels (hormis les abonnements seniors) a incité les clients à se tourner vers ce titre. La progression des recettes en valeur s'élève à +12 % vs 2011 et à +10,1 % vs budget unireso. En volume, ce sont 66 767 abonnements supplémentaires mensuels vendus en 2012 vs 2011 (dont plus de 50 000 adultes).

De plus, les abonnements annuels progressent de manière significative (+7,2 % vs 2011 et +7,8 % vs budget).

Ce sont ainsi 2 837 abonnements supplémentaires vendus en 2012 vs 2011, dont les deux tiers provenant des juniors.

CHIFFRES D'AFFAIRES DEPUIS 2005 ET PRÉVISIONS [EN KCHF]



ÉVOLUTION EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE 2005 ET 2012



TOUT GENÈVE [SUITE]

LES RECETTES DE BILLETS ET FORAITS JOURNALIERS

Elles sont en diminution de 1,8 %, dont -0,8 % pour les billets et -5,7 % pour les forfaits journaliers. Ce recul efface le gain enregistré en 2011 (+1,6 %).

À fin 2012, les billets et forfaits journaliers, avec CHF 50 577 856.- de chiffre d'affaires annuel, sont tout près de perdre leur place de premiers pourvoyeurs de recettes, au profit des abonnements annuels.

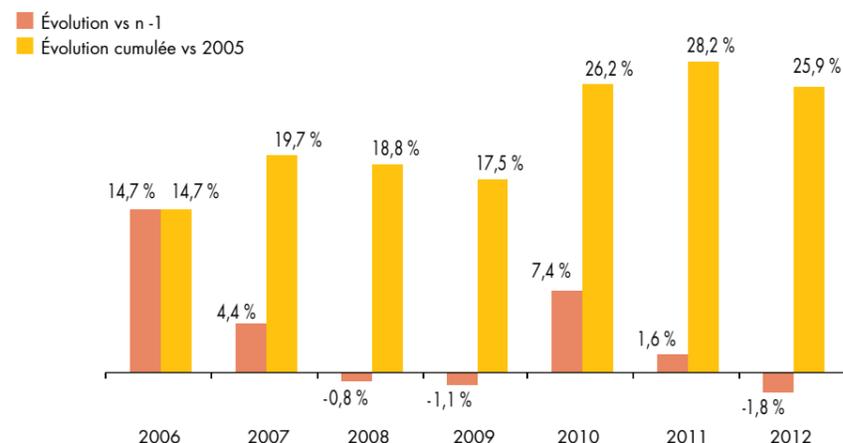
La première explication est un mouvement de fond observable depuis plusieurs années : un transfert de clientèle s'opère vers les abonnements, particulièrement vers les abonnements mensuels en 2012. Année après année, la clientèle se fidélise par l'achat d'un abonnement qui lui permet de circuler sans restriction et de manière plus pratique.

Les politiques actives vis-à-vis des entreprises et des communes expliquent elles aussi en partie ce phénomène de transfert. L'adaptation tarifaire opérée après sept années de stagnation des prix explique également

en partie ce basculement de clientèle vers les abonnements (dont les prix ont augmenté moins vite que ceux des titres occasionnels). Une augmentation des prix provoque une certaine élasticité de la demande, qui induit provisoirement une diminution de la consommation de transport, plus importante concernant les billets. De plus, la conjoncture économique pèse sur le volume des déplacements, malgré le mouvement de progression de la multimodalité. Le succès grandissant de la marche, du vélo, des scooters constitue une concurrence pour les transports publics, touchant plus particulièrement les clients occasionnels. Cette concurrence est particulièrement importante à Genève en comparaison des autres agglomérations suisses.

Enfin, les nouveaux distributeurs des tpg n'acceptant pas, provisoirement, l'achat des titres via la cart@bonus, ont pu entraîner une baisse des ventes de billets et cartes journalières.

ÉVOLUTION DES RECETTES DE BILLETS ET FORAITS JOURNALIERS ENTRE 2005 ET 2012



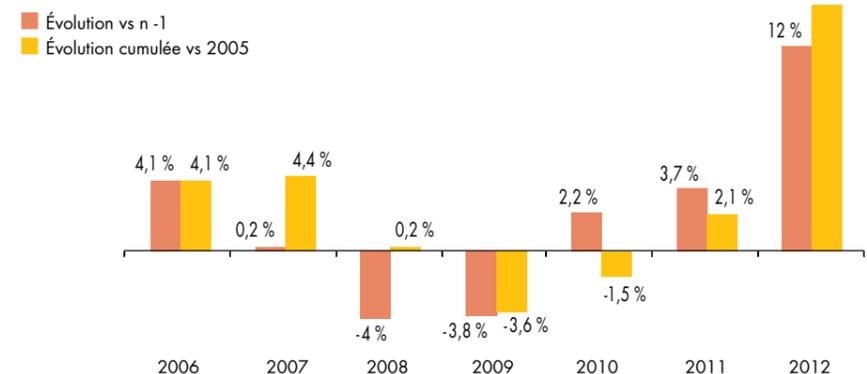
LES RECETTES DES ABONNEMENTS MENSUELS

Elles sont en progression de 12 %, un taux d'évolution jamais constaté jusqu'alors. La modification de la grille tarifaire fin 2011 a changé le rapport de prix entre certains titres de transport. C'est le cas des abonnements mensuels qui, en dehors de l'abonnement senior, n'ont pas du tout augmenté. Les autres devenant plus chers, de nombreux clients

trouvent désormais intérêt à basculer sur l'abonnement mensuel. Un transfert s'opère en 2012 sur un titre dont le chiffre d'affaires n'avait que peu progressé lors des dernières années (voir schéma ci-après).

La politique de fidélisation de unireso produit également ses résultats.

ÉVOLUTION DES RECETTES D'ABONNEMENTS MENSUELS ENTRE 2005 ET 2012



LES RECETTES DES ABONNEMENTS ANNUELS

Elles progressent de +7,2 % (+9 % en 2011) pour atteindre CHF 49 310 000.-. Leur niveau est proche de celui des billets et forfaits journaliers et devrait le dépasser en 2013. Les abonnements annuels deviendront alors le premier poste en termes de chiffre d'affaires.

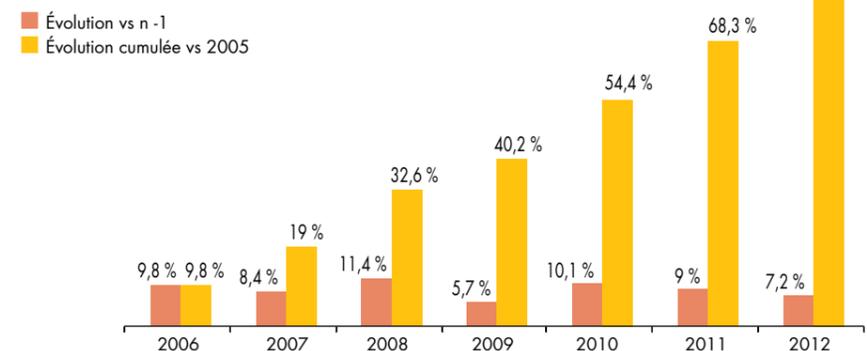
Le contexte de multiplication des zones bleues et de baisse des places de parking sur le lieu de travail est favorable à une consommation accrue du transport public pour se rendre tous les jours à son travail.

L'objectif de fidélisation de la clientèle fixé par l'État se traduit clairement en termes de ventes. Le dynamisme des ventes unireso pro (entreprises) et des offres promotionnelles (communes) participe grandement de cette évolution des recettes.

La structure par âges des abonnés annuels montre une augmentation très importante du nombre d'abonnés de 12 à 16 ans puis une diminution marquée dès 19 ans, premier âge d'utilisation de la voiture. Après 22 ans, le nombre d'abonnés est stable avant une diminution dès 50 ans. L'âge de passage à la retraite constitue un nouveau regain d'intérêt pour l'abonnement annuel. L'âge médian des abonnés annuels est de 40 ans.

La moitié des quelque CHF 3 300 000.- de chiffre d'affaires supplémentaire des abonnements annuels en 2012 est tirée des partenariats avec les entreprises et les communes.

ÉVOLUTION DES RECETTES D'ABONNEMENTS ANNUELS ENTRE 2005 ET 2012



TOUT GENÈVE [SUITE]

ABONNEMENTS EN CIRCULATION

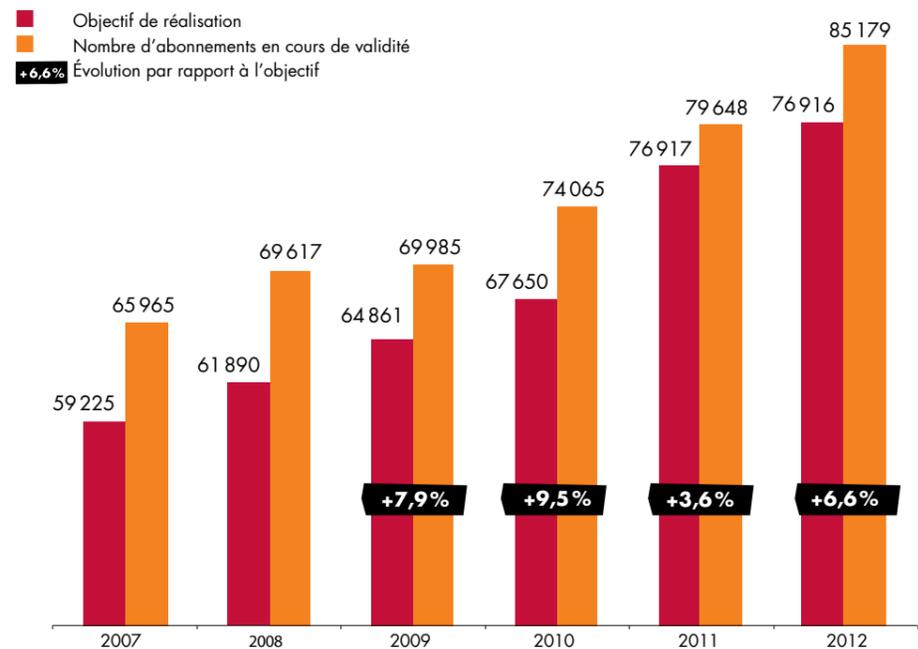
Le contrat de prestations État de Genève-unireso quadriennal fixe des objectifs annuels d'accroissement du nombre d'abonnés.

Cet indicateur permet de s'assurer que l'augmentation de l'offre fidélise un nombre croissant de clients adultes, qui sont la cible principale.

Lors du contrat 2007-2010, ces objectifs avaient été atteints chaque année.

En 2012, les nouveaux objectifs établis dans le cadre du contrat de prestations 2011-2014 sont également largement atteints.

NOMBRE D'ABONNEMENTS TOUT GENÈVE ADULTES EN COURS DE VALIDITÉ ENTRE 2007 ET 2012



SATISFACTION DES CLIENTS DE L'OFFRE TARIFAIRE UNIRESO

La mesure de la satisfaction des personnes clientes des transports publics est un élément de suivi faisant partie intégrante du contrat de prestations unireso Tout Genève.

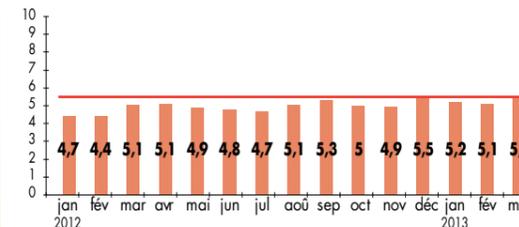
Chaque mois, la satisfaction est mesurée par des enquêtes qualitatives effectuées depuis 2011 par un organisme externe auprès de 130 personnes.

Trois critères sont soumis à appréciation, selon une échelle de notes allant de 0 à 10.

En 2012, même si deux des trois objectifs (matérialisés en rouge sur les graphiques ci-après) ne sont pas atteints, les notes obtenues en fin d'année et sur le premier trimestre 2013 témoignent d'une amélioration.

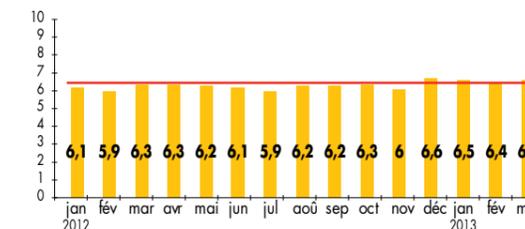
OBJECTIF DE RAPPORT QUALITÉ-PRIX

L'objectif est de 5,5. La note obtenue est de 5,0. Le dernier trimestre 2012 et le premier de 2013 font état d'une amélioration de la satisfaction.



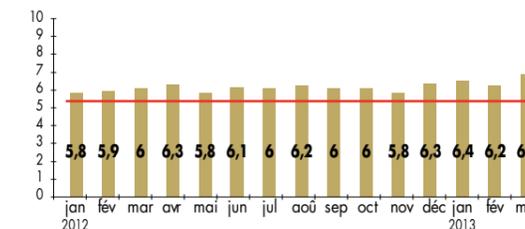
OBJECTIF DE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

L'objectif est de 6,4. La note obtenue est proche, avec 6,2. La question porte sur la connaissance géographique et du zonage unireso. Bien que le périmètre de unireso n'ait pas évolué en 2012, il semble que le nouveau réseau des tpg ait influé sur les réponses des personnes interrogées. On constate une dégradation de la note mensuelle dès décembre 2011 avant une remontée progressive un an plus tard (objectif atteint depuis décembre 2012).



OBJECTIF LIÉ À LA COMMODITÉ DES CORRESPONDANCES

L'objectif est de 5,3. La note obtenue est de 6,1. Le critère mesuré est celui de la qualité des correspondances entre les différentes entreprises de unireso dans le Canton de Genève (et non les correspondances au sein des tpg ou CFF ou Mouettes Genevoises). Ce critère atteint son objectif chaque mois de l'année 2012. Une amélioration se fait également sentir dès décembre 2012.



PROGRESSION DES RECETTES DE UNIRESO RÉGIONAL

L'évolution globale du chiffre d'affaires de unireso régional en 2012 atteint +4,2 %.

Déjà ralentie en 2011, l'augmentation des recettes des zones périphériques du Canton de Genève est pour la première fois inférieure à celle constatée sur la zone 10 Tout Genève. Certes, les prix n'ont pas été adaptés fin 2011, contrairement au tarif du Canton, mais la progression des recettes est diminuée par trois en 3 ans (+16,3 % en 2010).

L'évolution des recettes d'abonnements (+5,4 %) contraste avec celle enregistrée en 2011 (+17,7 %). Les ventes de billets sont quant à elles en diminution de 1,1 %. L'évolution des recettes est variable selon les corridors observés. La situation de la zone 84 (Saint-Julien), en recul de 19 %, pose question. L'une des explications vraisemblables de cette baisse est le phénomène de la fraude et la situation particulière de l'arrêt P+R Perly (situé géographiquement en France mais donnant le droit de circuler avec un titre Tout Genève).

Le recul des recettes sur l'axe de Saint-Julien a incité les opérateurs à renforcer les contrôles.

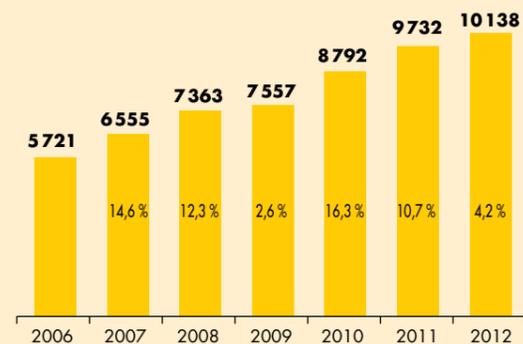
CHF 6 100 000.- sont reversés aux tpg, CFF et Mouettes Genevoises au titre des trajets régionaux effectués à l'intérieur du Canton (+4,5 % vs 2011).

Les lignes des zones du pays de Gex 86 et 87 sont de plus en plus empruntées ; leurs recettes s'élèvent à CHF 1 202 000.- et sont en progression de +10 %.

Les abonnements régionaux en cours de validité progressent de 6,6 %. Les résultats des abonnements Inter combinant un trajet depuis/vers l'extérieur de unireso et la libre circulation sur la zone Tout Genève, repartent à la hausse en 2012 après une stagnation en 2011 (+3,4 % pour les Inter annuels, +6,2 % pour les Inter mensuels).

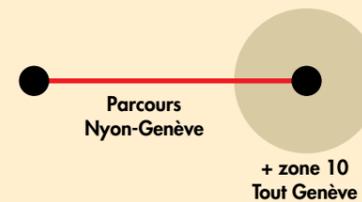
Le taux de change pour la fixation des prix des titres de transport en € est maintenu à 1 € = CHF 1,20 en 2012.

ÉVOLUTION DES RECETTES UNIRESO RÉGIONAL ENTRE 2006 ET 2012, EN MILLIERS DE CHF, ET TAUX D'ÉVOLUTION VS ANNÉE PRÉCÉDENTE



TITRES COMBINÉS CITY-TICKET ET ABONNEMENT INTER

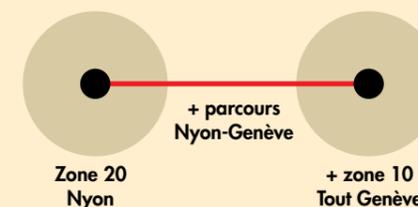
Le City-Ticket est un billet combiné permettant de voyager en train, bus ou bateau vers une agglomération et de profiter toute la journée de la libre circulation à l'intérieur de celle-ci. Un client peut ainsi prendre le train de Rolle jusqu'à Genève où il pourra utiliser les tpg, CFF et Mouettes Genevoises jusqu'à la fin des services.



Ex. Parcours Nyon-Genève + zone 10 Tout Genève

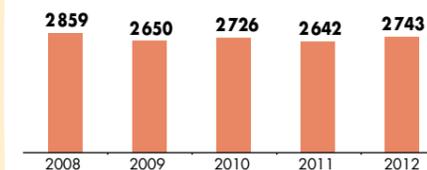
L'abonnement Inter est la déclinaison du City-Ticket pour une durée d'un mois ou d'un an. Il offre en outre des avantages tarifaires par rapport à l'achat séparé de deux abonnements (l'un de parcours + l'autre urbain). Un rabais est concédé à la fois sur le parcours et sur la zone urbaine pour proposer un prix attractif aux clients.

Depuis 2011, une variante de l'abonnement Inter propose de circuler sur deux zones urbaines, au départ et à destination. Ce type d'abonnement est seulement disponible pour les voyages entre Genève et Nyon, Gland ou Rolle et ne génère qu'à peine 5 % du chiffre d'affaires total des abonnements Inter en 2012.

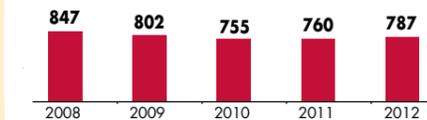


Ex. zone 20 Mobilis (Nyon) + Parcours Nyon-Genève + zone 10 Tout Genève

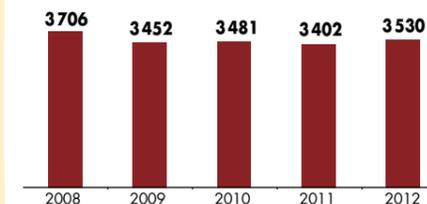
NOMBRE D'ABONNEMENTS* INTER ADULTES EN CIRCULATION (HORS « ZONE-PARCOURS-ZONE »)



NOMBRE D'ABONNEMENTS* INTER JUNIORS EN CIRCULATION (HORS « ZPZ »)



TOTAL NOMBRE D'ABONNEMENTS* INTER EN CIRCULATION (HORS « ZPZ »)



L'évolution du nombre d'abonnements Inter varie à la hausse ou à la baisse d'une année sur l'autre. Malgré une année 2012 satisfaisante (+3,8 %), le niveau de 2008 n'est pas atteint. Seule la disponibilité des récents produits « zone-parcours-zone » permet d'augmenter le potentiel des ventes d'un marché qui semble arrivé à maturité.

* Le nombre d'abonnements mensuels a été ramené sur une base annuelle (nombre de mensuels / 9 ; 9 étant le rapport de prix entre l'abonnement mensuel et l'abonnement annuel).

UNIRESO PRO ET OFFRES PROMOTIONNELLES AUX COMMUNES

Les ventes d'abonnements annuels se portent bien en 2012 (recettes : +7,2 %), confirmant le mouvement observé depuis plusieurs années. Les offres unireso destinées aux entreprises et aux communes contribuent à cette évolution positive.

LES OFFRES UNIRESO PRO DESTINÉES AUX ENTREPRISES

L'année 2012 est consacrée à la consolidation des relations existantes (renforcement de la communication) après la mise en place du nouveau réseau des tpg et de l'adaptation tarifaire de fin 2011.

En 2012, les recettes unireso pro (Grands Comptes) continuent leur mouvement de hausse pour s'établir à CHF 13 525 565.-. Unireso propose depuis 2005 des abonnements annuels aux entités publiques ou privées, destinés à leurs collaborateurs. Des tarifs préférentiels sont accordés aux sociétés selon leur niveau de subventionnement et les quantités achetées.

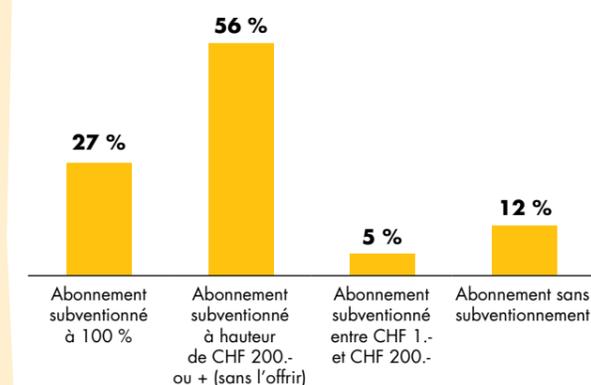
Le degré d'implication des entreprises est variable, allant de la prise en charge totale du prix de l'abonnement (rabais accordé, dans ce cas, de CHF 100.- par unireso) jusqu'à aucun subventionnement. Un tiers des

entreprises genevoises de plus de 200 collaborateurs sont partenaires Grands Comptes (51 sur 153). 2013 sera l'occasion de partir à la conquête de celles n'ayant pas encore souscrit de contrat avec unireso.

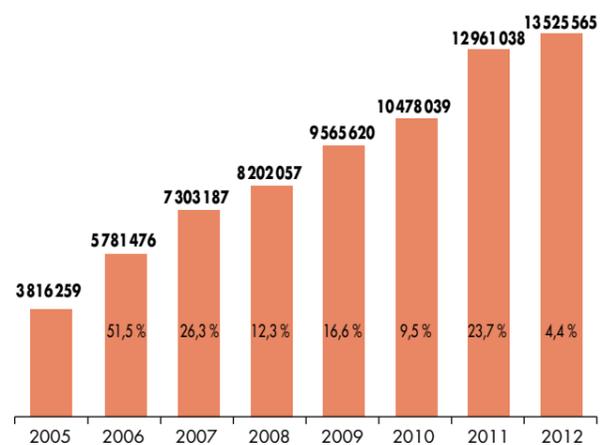
En 2012, les recettes unireso pro progressent moins rapidement que les recettes d'abonnements annuels Tout Genève. La part de unireso pro dans le total des ventes d'abonnements annuels représente 27,4 % en 2012 contre 28,2 % en 2011. Par rapport au total des recettes unireso, cette part se maintient à 9,2 %.

Les dix plus gros partenaires représentent CHF 10 000 000.- de chiffre d'affaires, soit près des trois quarts des recettes unireso pro.

EFFORT DE SUBVENTIONNEMENT DES ENTREPRISES



ÉVOLUTION DES RECETTES UNIRESO PRO ENTRE 2005 ET 2012 (ET ÉVOLUTION EN % VS N-1)



LES OFFRES PROMOTIONNELLES UNIRESO DESTINÉES AUX COMMUNES

Unireso a mis en place des actions vis-à-vis des communes genevoises en 2005, en même temps qu'ont été initiées les actions unireso pro. Il est proposé aux communes de participer financièrement à l'achat ou au renouvellement d'abonnements annuels destinés à leurs habitants. Dans la première année du partenariat, chaque abonnement acheté par la commune donne droit à un rabais « client final » de CHF 100.-, dont CHF 50.- pris en charge par la commune et CHF 50.- par unireso (tpg, CFF et Mouettes Genevoises). Le démarchage des communes de unireso régional est également d'actualité depuis 2010. Le prix public étant de CHF 700.-, le prix payé par la commune est de CHF 650.-, le prix au client final est de CHF 600.- (soit 15 % de moins que le prix public). Unireso n'octroie pas de rabais lors d'un renouvellement les années suivantes. Le rabais de CHF 100.- est alors supporté uniquement par la commune.

2012 constitue une excellente année. Le volume des ventes s'établit à plus de 9 000 abonnements (abonnements juniors pour les trois quarts) pour une recette totale de près de CHF 4 400 000.-. L'évolution vs 2011 représente +25 % d'abonnements et +32 % de chiffre d'affaires. Ces chiffres comprennent également les ventes réalisées avec les communes situées sur le périmètre de unireso régional (6 communes vaudoises et 3 françaises sont partenaires).

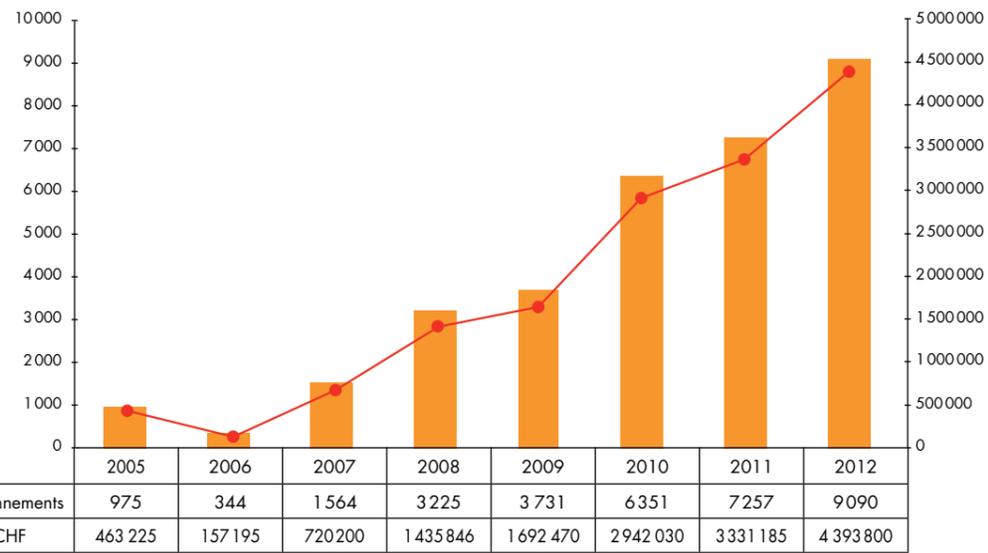
Les offres promotionnelles constituent 8,9 % des recettes d'abonnements annuels unireso, contre seulement 7,2 % en 2011.

.../...

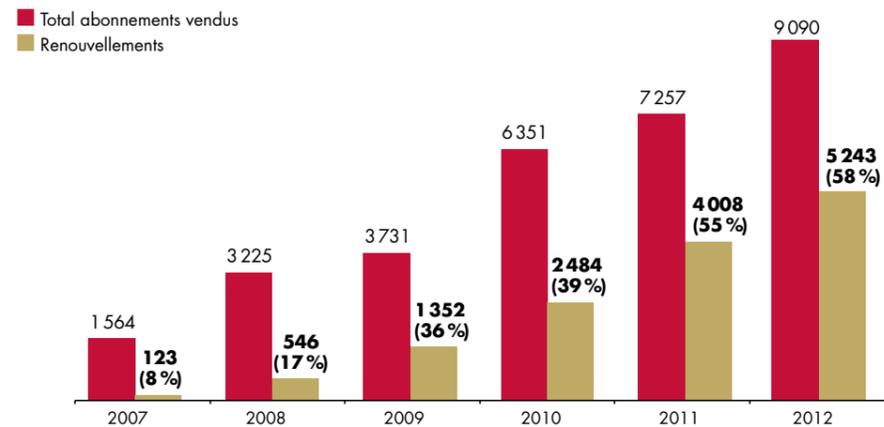
UNIRESO PRO ET OFFRES PROMOTIONNELLES AUX COMMUNES [SUITE]

.../...

ÉVOLUTION DES RECETTES ET DU NOMBRE D'ABONNEMENTS LIÉS AUX ACTIONS ENVERS LES COMMUNES (ENTRE 2005 ET 2012)



PART DES RENOUELEMENTS DANS LA VENTE D'ABONNEMENTS AUX COMMUNES



La participation de CHF 50.- de unireso n'intervient que lors de la première année de partenariat.

PARTENARIAT « UNIRESO-GENÈVE AÉROPORT »

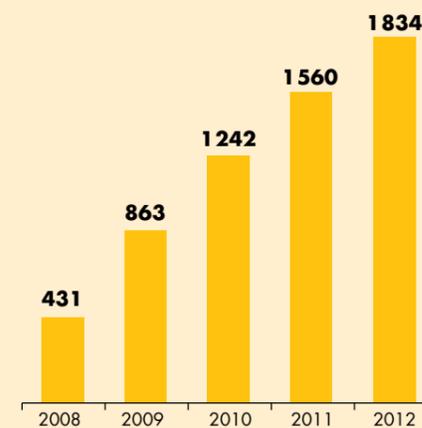
Depuis quatre ans, un accord est entré en vigueur entre unireso et Genève Aéroport dans le but de promouvoir l'usage des transports publics des passagers aériens.



Ce partenariat donne le droit aux personnes arrivant en avion à Genève de retirer gratuitement un billet de transport public. Ce billet Tout Genève, valable 80 minutes, est délivré dans la zone de récupération des bagages et financé par Genève Aéroport pour ses passagers.

Depuis 2008, première année d'existence du partenariat, le nombre de billets retirés gratuitement n'a cessé de progresser. Cette évolution s'explique par le fait que de plus en plus de voyageurs connaissent le produit et par le nombre croissant de voyageurs atterrissant à l'aéroport de Genève.

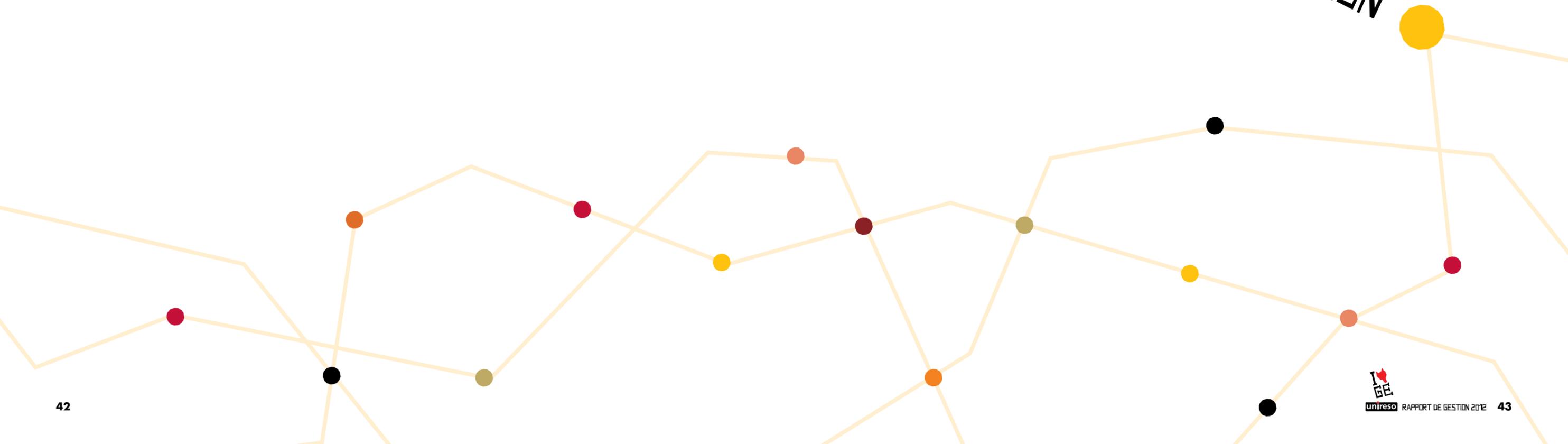
NOMBRE DE BILLETS RETIRÉS PAR JOUR



En 2012, aucun ralentissement de l'augmentation n'est constaté. 2012 marque la première année d'entrée en vigueur d'un contrat bilatéral unireso-Genève Aéroport pluriannuel, dont le terme est fixé au 31 décembre 2014. Les parties ont souhaité l'accord dans une logique de prestation forfaitaire et non plus de comptabilisation du nombre de billets et des contributions détaillées de chaque partenaire. Les modalités financières accordent ainsi à unireso un montant forfaitaire annuel de CHF 625 000.-, avec une évolution prévue pour 2013 et 2014. Par ailleurs, une mise à disposition par Genève Aéroport de surfaces publicitaires pour unireso complète l'accord financier. Le choix des espaces se fait d'entente entre les deux parties qui définissent les supports et la période concernée, sur la base d'une sélection d'espaces disponibles proposée par Genève Aéroport. En 2012, le montant publicitaire de CHF 170 000.- prévu n'a pas été entièrement utilisé et sera reporté en 2013.

Ce partenariat satisfait en premier lieu les voyageurs aériens, qui ont ainsi l'occasion d'utiliser les transports publics à Genève gratuitement, sans se soucier du choix du titre de transport. Il renforce également l'image de marque des deux parties tout en permettant à Genève Aéroport de répondre à ses objectifs d'usage des transports publics, et à la communauté tarifaire d'accroître ses recettes.

COMMUNICATION



Les transports publics genevois, en tant qu'entreprise gestionnaire, réalisent la communication de unireso. Les nombreux partenariats établis lors de manifestations, les documentations récurrentes participent à l'information et au développement de la notoriété et de l'image de la communauté tarifaire. La promotion des titres de transport favorise également les ventes.

En fin d'année, les partenaires unireso ont l'habitude de se réunir lors d'un workshop pour définir les orientations à mettre en œuvre et les actions à mener l'année suivante.

LES ACTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2012

GUIDE DE LOISIRS LE RENARD SUR LA LUNE

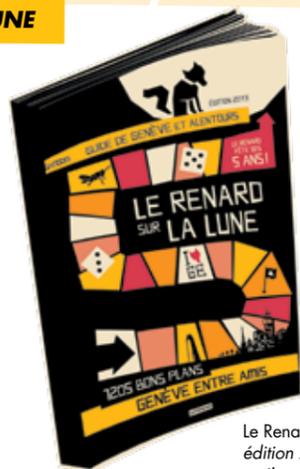
La cinquième édition du guide *Le Renard sur la lune* est sortie le 17 novembre 2012. Le guide présente 336 pages de bonnes adresses, toutes desservies par les transports publics.

Un dossier spécial « Genève ensemble » propose aux lecteurs une foule d'idées afin de sortir en couple, en famille et entre amis. Du brunch dominical aux cours de cuisine pour le préparer en passant par les visites culturelles, autant de bons plans synonymes de détente et de plaisir.

Le guide est désormais bien implanté. En témoigne le taux de notoriété auprès de la population genevoise, évalué à 50 %, dont 96 % de satisfaits !

La qualité, de manière générale, est également plébiscitée (articles, format, photos, thèmes traités).

L'objectif du guide est de renforcer la mobilité liée aux loisirs, une mobilité plus occasionnelle que celle liée au travail. Les impacts sur l'utilisation des transports publics sont difficilement quantifiables mais l'image que renvoie le document est très positive.



Le Renard sur la lune, édition 2013 sortie en automne 2012

La sortie du guide est accompagnée par le plan-média habituel :

- spots sur les écrans dans les véhicules,
- annonces dans *La Tribune de Genève* et dans *20 minutes*,
- affichage bus,
- calicots en agences,
- distribution à Rive.



MAGAZINE OU BIEN ?!

Feu le magazine des abonnés *Direct*, en juin 2012, unireso sort sa première édition de *Ou bien ?!*

Le concept global (contenu et forme) est repensé. Le magazine « lifestyle » regroupe les bons plans culturels et épicuriens, des sujets de société, de mobilité, les informations des partenaires unireso, avec en fil rouge le transport public.

Le graphisme au look vintage saute aux yeux mais le style unireso est maintenu afin d'être identifiable comme tel.

Le format, petit et pratique, est conçu pour être lu facilement dans les transports publics.

Tiré à 70 000 exemplaires, le magazine est distribué à la criée aux pôles d'échange, en « tout ménage » dans plusieurs quartiers de Genève, dans les agences et communes, institutions culturelles.

En décembre, le tirage est porté à 100 000 exemplaires et distribué également à tous les abonnés annuels unireso.

L'accueil du public est très bon. L'effort porté sur la qualité de l'ensemble du document porte ses fruits.

DÉPLIANTS TARIFS ET HORAIRES UNIRESO

Ces documents constituent depuis des années la documentation unireso de base servant à renseigner la clientèle.

Le flyer sur les tarifs Tout Genève et régionaux, bilingue français-anglais, est tiré à 20 000 exemplaires en vue de sa sortie pour l'étape du 9 décembre 2012.

Les horaires sont édités en quatre versions différentes, correspondant aux périodes d'horaires normaux, de grandes vacances ou de fêtes.



RAPPORT DE GESTION 2011

La distribution du rapport de gestion unireso est réalisée auprès des mairies, des communautés tarifaires suisses, des autorités de transport, des entreprises partenaires, soit environ 250 envois. Le rapport est également disponible sur le site web unireso.

LES « BALADES DU RENARD »

Dans le but de favoriser l'achat de titres occasionnels, et plus particulièrement de la carte journalière, un dépliant au format poche est lancé. Il est offert à tout acheteur d'une carte journalière. Les « balades du renard » proposent des sorties à travers unireso régional. En 2012, la première escapade est culturelle.

**PARTENARIATS**

Tout au long de l'année, les salons constituent des partenariats récurrents pour unireso et intéressants pour la clientèle.

Généralement, la libre circulation sur le périmètre unireso Tout Genève ou régional est incluse dans le prix d'entrée du salon (ex. Salon du Livre, les Automnales ou Salon de l'Auto). L'accord peut aussi prendre la forme d'une gratuité à la manifestation accordée aux abonnés annuels (ex. Salon des Vacances), ou de prix préférentiels (ex. Orchestre de Chambre de Genève, Théâtre de Carouge).

**TRANSPORTS PUBLICS DU GRAND GENÈVE**

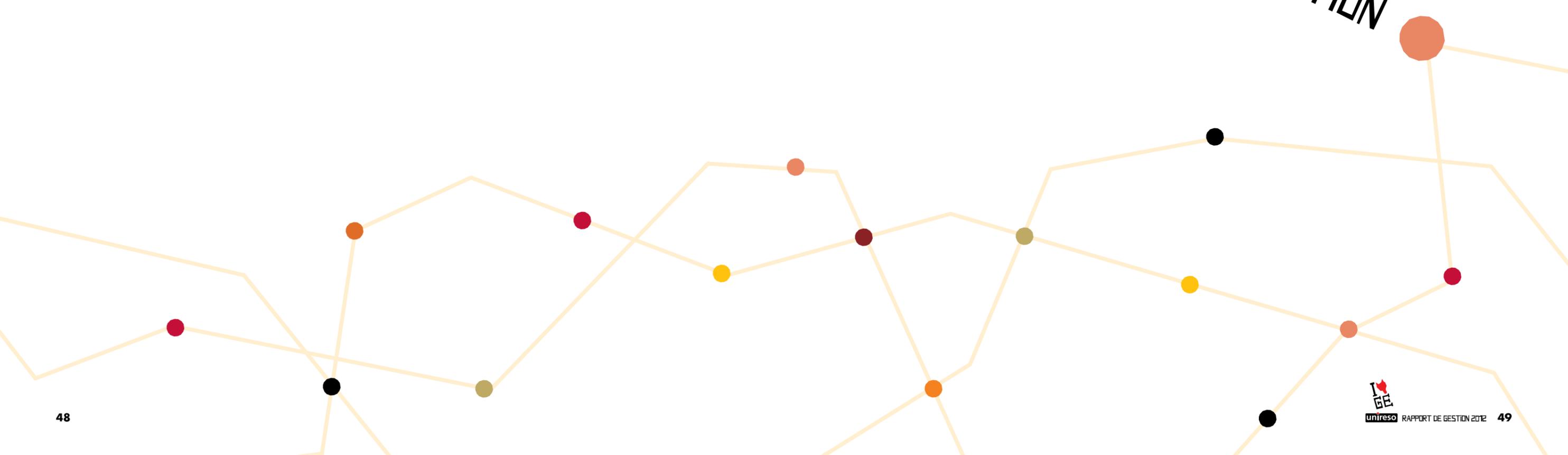
En 2012, les partenaires ont approuvé la publication d'un horaire régional (avec cartographie) reprenant l'ensemble des possibilités d'accès à Genève en transports publics. Ce document a été édité en juin 2013.

**LES DÉPENSES DE COMMUNICATION EN 2012**

Ordres	Réel comptabilisé
Promotion & Publicité RÉSEAU unireso régional	2 321-
Campagne Radio et Stations	7 921-
Achat d'espace - E.T.	5 599
Promotion & Publicité PRODUITS	105 410
Divers travaux (Françoise Masson)	7 862
Renouvellement abonnements	22 419
Billets combinés - Salons divers	9 451
Campagne abo mensuel	32 031
Les balades du renard	10 694
Campagne carte journalière Noël	22 953
Promotion & Publicité RÉSEAU	3 382-
10 ans UNIRESO	3 382-
Signalétique	144 379
Petits travaux de sérigraphie	1 313
Horaires (contrat partie unireso)	139 710
Media Swiss SA - Cartographie	3 356
Documentation	629 276
Guide Transports & Loisirs	298 644
Direct	7 622-
Guide pratique et Tarifs	21 011
Rapport de gestion	9 677
Magazine <i>Ou bien ?!</i>	302 340
Mobility	5 226
Partenariats	40 128
Orchestre de Chambre de Genève	14 197
Théâtre de Carouge	20 008
Grand Théâtre saison	8 486
Genève Servette Hockey Club	2 562-
Total	913 491

Les montants négatifs correspondent à des « transitoires », c'est-à-dire à des provisions faites fin 2011 et dont, à ce jour, les factures n'ont toujours pas été reçues.

FRÉQUENTATION



FRÉQUENTATION OFFRE DE TRANSPORT

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION À GENÈVE

Près de 200 millions de voyageurs sont recensés en 2012 sur les lignes des trois partenaires du Tout Genève, ce qui représente une forte accélération de la fréquentation. Cette progression est supérieure à l'évolution des recettes entre 2011 et 2012.

Pour la première fois, les Mouettes Genevoises connaissent un recul de fréquentation (-5,8 %), soit une perte d'environ 90 000 passagers sur l'année entière. Cette baisse est expliquée par une chute de fréquentation sur les mois où les conditions météo étaient défavorables (respectivement, février -23 %, avril -39 %, novembre -14 %). Une concurrence potentielle des lignes tpg traversant le pont du Mont-Blanc peut également être avancée. Ce recul global est atténué par la forte progression constatée entre 2010 et 2011. L'offre des Mouettes Genevoises n'est pas modifiée. Les services prolongés en soirée jusqu'à 21 h depuis 2011 continuent de fonctionner en 2012, d'avril à octobre.

Aux CFF, la structure d'horaire 2012 n'évolue pas par rapport à celle de 2011. La ligne Coppet - Lancy-Pont-Rouge voit son nombre de voyageurs progresser de 6,6 %. L'offre s'enrichit avec le prolongement de la cadence à la demi-heure les vendredis et samedis jusqu'à la fin du service. La modification de la composition des rames Domino, en octobre, permet d'augmenter la capacité de transport de 8 %. Sur la ligne La Plaine - Genève (baisse du nombre de voyageurs de 1 %), la structure d'horaire reste également inchangée. La consommation des abonnés est plutôt stable alors que les billets sont en recul, suivant la tendance des ventes enregistrées par unireso. Un train de renfort est introduit en heure de pointe du matin pour faire face à la forte affluence de semaine. Les trains sont assurés par 3 rames Flirt couvrant principalement les courses Genève - La Plaine et 5 rames Bem couvrant principalement les courses Genève - Bellegarde (F).

Côté tpg, le changement de réseau de décembre 2011 entraîne une modification majeure des habitudes de la clientèle. Le 10 décembre, la veille du passage au

nouveau réseau, a lieu l'inauguration de la ligne 14 de tram Cornavin - Onex - Bernex dont les travaux ont duré plusieurs années. La mise en fonction du tronçon Coutance - P+R Bernex permet d'augmenter la desserte sur rails de 6,5 km. Le réseau de tramway passe d'un système d'axes (avec plusieurs lignes sur un même tronçon) à un concept de lignes individuelles aux fréquences renforcées, la desserte de chaque tronçon par plusieurs lignes étant arrivée à saturation. Les désormais trois lignes de tram indépendantes concentrent à elles seules 85 millions de voyages en 2012 et expliquent la progression de fréquentation des tpg. Les lignes de bus 13, 16, 17 et 18 sont supprimées et la ligne 14 voit son parcours prolongé. Les lignes urbaines de bus et de trolleybus sont également concernées, avec 10 des 17 lignes modifiées et 2 supprimées. Le réseau des lignes secondaires (à la périphérie) ou régionales n'est que peu touché par le nouveau réseau de fin 2011. La fréquentation en voyages progresse de 8,6 % en 2012 par rapport à 2011.

D'autres changements, introduits progressivement durant l'année 2012 (voie bus sur le pont du Mont-Blanc notamment) et plus particulièrement en décembre, visent à améliorer le confort et la satisfaction des usagers. Pour diminuer le temps d'attente et s'adapter à la demande des travailleurs, les horaires « petites vacances » disparaissent partiellement et les horaires « heures de pointe » sont prolongés jusqu'à 20 h sur les lignes urbaines. Les cadences de plusieurs lignes sont en outre améliorées.

Parmi les trente mesures présentées pour améliorer le fonctionnement des transports collectifs lors du changement d'horaires du 9 décembre 2012, les principales sont :

- concernant les trams, trolleybus et bus urbains : augmentation de la capacité de certains trams (ligne 12), renforcement des cadences (lignes 12, 14, 15, 18 + 1, 5, 25), heures de pointe du soir prolongées de 19 h à 20 h sur les lignes urbaines (1-28),
- concernant les bus régionaux et plus globalement le réseau tpg : cadences renforcées

et prolongements de lignes (lignes 31, 33, 47, 57), temps de parcours optimisé sur tout le réseau, suppression des petites vacances (1^{re} étape) durant l'Ascension et la Pentecôte, amélioration de l'information voyageurs (bornes et signalétique).

Suite à la livraison des derniers trams nécessaires au bon fonctionnement du nouveau réseau, les usagers gagnent également de l'espace à l'intérieur des véhicules.

Autre modification de confort très attendue, les nouvelles machines de vente avec rendu de monnaie sont adaptées jusqu'à l'automne

2013 en vue d'accepter la cart@bonus. En attendant, les anciens distributeurs sont réintroduits dans les zones urbaines pour permettre le paiement des titres de transport à l'aide de cette carte.

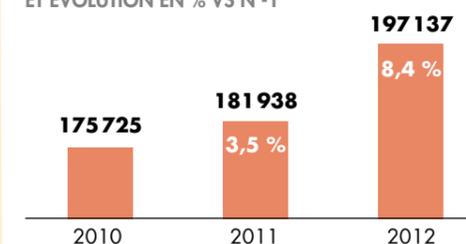
Enfin, deux nouvelles lignes de bus sont mises en service en avril 2013, la ligne 27 reliant Carouge à la gare Cornavin et la ligne 61 reliant Annemasse à cette même gare.

FRÉQUENTATION EN NOMBRE DE VOYAGES PAR MODE DE TRANSPORT

	2010		2011		2012		Évolution 2012/2011
	voyages/jour	voyages/an	voyages/jour	voyages/an	voyages/jour	voyages/an	
150.1 Coppet-Lancy-Pont-Rouge	6 614	2 413 991	7 275	2 655 366	7 756	2 830 983	6,6%
151 La Plaine-Genève	3 417	1 247 247	3 706	1 352 861	3 669	1 339 097	-1,0%
Total trafic régional CFF	10 031	3 661 238	10 981	4 008 227	11 425	4 170 080	4,0%
M1 Rade	1 292	471 657	1 501	547 814	1 508	550 505	0,5%
M2 Molard	1 360	496 379	1 679	613 002	1 561	569 692	-7,1%
M3 Port Noir	442	161 454	537	196 059	456	166 452	-15,1%
M4 De Chateaubriand	434	158 400	544	198 646	490	178 916	-9,9%
Total Mouettes	3 528	1 287 890	4 262	1 555 521	4 015	1 465 565	-5,8%
Tram	179 811	65 631 000	191 778	69 999 000	234 923	85 746 911	22,5%
Trolley	104 255	38 053 000	102 784	37 516 000	95 412	34 825 425	-7,2%
Bus	183 814	67 092 000	188 655	68 859 000	194 328	70 929 560	3,0%
Total tpg	467 879	170 776 000	483 216	176 374 000	524 663	191 501 896	8,6%
Total unireso	481 439	175 725 128	498 460	181 937 748	540 103	197 137 541	8,4%

tpg 2011-2012 : services spéciaux non compris
services régionaux et réseau nocturne compris

NOMBRE DE VOYAGES SUR UNIRESO (EN MILLIERS) ET ÉVOLUTION EN % VS N -1



L'augmentation du nombre de voyages est particulièrement forte au niveau des tramways (tpg) avec 22,5 % de voyages supplémentaires en 2012.

BILAN



DÉCOMPTE UNIRESO TOUT GENÈVE

	Comptes unireso 2011	Comptes unireso 2012	État Genève 2012	À répartir 2012	Part tpg 2012	Part CFF 2012	Part SMGN 2012
PRODUITS DU TRANSPORT + GARANTIES							
Billets Tout Genève	40 154 728,24	39 850 558,66					
Forfaits journaliers Tout Genève	11 375 766,70	10 727 297,20					
Total billets + forfaits journaliers Tout Genève	51 530 494,94	50 577 855,86					
Abonnements hebdomadaires Tout Genève	206 180,00	327 086,00					
Total abonnements hebdomadaires Tout Genève	206 180,00	327 086,00					
Abonnements mensuels Tout Genève adultes	27 336 014,00	30 862 349,00					
Abonnements mensuels Tout Genève juniors	8 120 745,00	8 718 750,00					
Abonnements mensuels Tout Genève seniors	2 112 995,00	2 474 185,00					
Abonnements mensuels Tout Genève Transmissibles	363 730,00	432 190,00					
Total abonnements mensuels Tout Genève	37 933 484,00	42 487 474,00					
Abonnements annuels Tout Genève adultes	27 255 279,00	28 956 882,00					
Abonnements annuels Tout Genève juniors	10 616 691,00	11 320 818,00					
Abonnements annuels Tout Genève seniors	7 911 534,00	8 804 929,00					
Abonnements annuels Tout Genève Transmissibles	205 900,00	227 700,00					
Total abonnements annuels Tout Genève	45 989 404,00	49 310 329,00					
Titres P+R (abonnements et tickets)	2 668 635,00	2 829 001,00					
Combinés	2 476 961,25	2 759 517,29					
Abonnements demi-tarif	1 557 768,25	1 632 011,48					
TT régionaux, transfrontaliers	5 694 354,63	5 336 241,62					
Manifestations	315 483,92	363 319,02					
Autres	338 344,24	425 627,50					
Total divers	13 051 547,29	13 345 717,91					
Total ventes brutes	148 711 110,23	156 048 462,77					
Déductions :							
Bonus immédiat	0,10	0,00					
Bonus de secours	-387 583,60	-320 681,90					
Bonus écologique	-812 124,20	-709 640,00					
Total bonus	-1 199 707,70	-1 030 321,90					
Rabais SPC	-2 531 654,40	-2 737 940,20					
Rabais « grands comptes »	-1 564 562,59	-1 890 037,72					
Rabais famille	-676 888,30	-841 714,50					
Rabais spécial	-1 789 245,74	-1 358 668,89					
Total rabais	-6 562 351,03	-6 828 361,31					
Remboursements	-800 704,66	-696 847,68					
Total déductions	-8 562 763,39	-8 555 530,89					
TOTAL PRODUITS DU TRANSPORT	140 148 346,84	147 492 931,88		147 492 931,88	136 892 924,64	9 626 796,59	973 210,65
Participation cantonale aux frais de gestion et de communication			300 000,00	300 000,00	281 370,00	16 650,00	1 980,00
Participation cantonale aux opérations « pics de pollution »			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Indemnité pour perte de recettes induites par la CTI			8 286 999,53	8 286 999,53	7 772 376,53	459 929,00	54 694,00
Indemnité pour le rabais des abo seniors			4 409 000,00	4 409 000,00	4 135 201,00	244 700,00	29 099,00
Indemnité pour le rabais des abo juniors			1 771 000,00	1 771 000,00	1 661 021,00	98 290,00	11 689,00
Indemnité pour le rabais familles			520 000,00	520 000,00	487 708,00	28 860,00	3 432,00
Total participations cantonales			15 286 999,53	15 286 999,53	14 337 676,53	848 429,00	100 894,00
Produits financiers		1 056,79		1 056,79	991,19	58,65	6,95
TOTAL PRODUITS COMMUNAUTAIRES		147 493 988,67	15 286 999,53	162 780 988,20	151 231 592,36	10 475 284,24	1 074 111,60

DÉCOMPTE UNIRESO
TOUT GENÈVE [SUITE]

	Comptes unireso 2011	Comptes unireso 2012	État Genève 2012	À répartir 2012	Part tpg 2012	Part CFF 2012	Part SMGN 2012
CHARGES							
Salaires et charges		-350 000,00		-350 000,00	-328 265,00	-19 425,00	-2 310,00
Stagiaire		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total frais de personnel		-350 000,00		-350 000,00	-328 265,00	-19 425,00	-2 310,00
Honoraires juridique / fiduciaire		-5 385,44		-5 385,44	-5 051,01	-298,89	-35,54
Études et mandats		-13 882,94		-13 882,94	-13 020,84	-770,49	-91,61
Frais de voyage & réception		-8 907,16		-8 907,16	-8 354,08	-494,33	-58,75
Total frais administratifs		-28 175,54		-28 175,54	-26 425,93	-1 563,71	-185,90
Confection titres de transport		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Production de Cart@bonus		-293 843,58		-293 843,58	-275 595,96	-16 308,32	-1 939,30
Indemnité de vente (charge sur les TT Tout Genève)		-4 919 545,50		-4 919 545,50	-4 614 041,75	-273 034,70	-32 469,05
Indemnité de vente (crédit sur les TT Tout Genève)		4 919 545,50		4 919 545,50	4 607 864,95	311 680,55	
Indemnité de vente (crédit sur les TT régionaux)		811 444,96		811 444,96	626 109,60	185 335,36	
Papier, imprimés		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total frais de vente		517 601,38		517 601,38	344 336,84	207 672,89	-34 408,35
Communication		-911 675,82		-911 675,82	-855 060,84	-50 598,04	-6 016,94
Mailings		-1 388,82		-1 388,82	-1 302,59	-77,08	-9,15
Total frais de communication		-913 064,64		-913 064,64	-856 363,43	-50 675,12	-6 026,09
Frais décomptes		-262 600,00		-262 600,00	-246 292,38	-14 574,26	-1 733,36
Frais bancaires		-50,00		-50,00	-46,90	-2,80	-0,30
Total frais financiers		-262 650,00		-262 650,00	-246 339,28	-14 577,06	-1 733,66
Divers et imprévus		-202,58		-202,58	-189,99	-11,24	-1,35
TOTAL CHARGES		-1 036 491,38		-1 036 491,38	-1 113 246,79	121 420,76	-44 665,35
RÉSULTAT NET		146 457 497,29	15 286 999,53	161 744 496,82	150 118 345,57	10 596 705,00	1 029 446,25

La clé de répartition fixe des recettes (tpg = 93,79 %, CFF = 5,55 %, SMGN = 0,66 %) continue de s'appliquer en 2012, malgré l'entrée en vigueur potentielle d'une clé dynamique basée sur la consommation de transport. En effet, étant donné que les produits du transport n'atteignent pas le montant prévu dans le plan financier unireso, la clé de répartition historique est maintenue.

Il existe un différentiel de répartition des recettes des produits du transport entre le pourcentage normalement attribué

par la clé aux tpg et aux CFF et le montant qui leur est réellement reversé. Cet écart provient des indemnités de vente attribuées à l'entreprise qui effectue la vente du titre de transport. Les Mouettes Genevoises n'effectuent pas de vente et sont donc rémunérées conformément à leur part dans la clé de répartition (0,66 %).



DÉCOMPTÉ UNIRESO RÉGIONAL

Les prix des titres de transport régionaux sont constitués d'une part fixe appelée prise en charge, visant à rémunérer le partenaire ayant procédé à la vente du titre. La méthode de calcul des prises en charge est modifiée au 1^{er} janvier 2012.

Jusqu'en 2011, la rémunération des titres vendus par les tpg entrain dans le pot « part CTI Tout Genève » et était répartie entre les tpg, les CFF et les Mouettes Genevoises selon la clé en vigueur.

Depuis 2012, l'entreprise de transport (ou son autorité organisatrice dans le cas des opérateurs français) se voit attribuer le montant de la prise en charge du titre qu'elle a vendu. Ainsi, dans l'exemple précité, les tpg perçoivent désormais 100 % de la prise en charge.

Ventes, prise en charge comprise, en faveur de :

	2011	
	CHF	EUROS
part CTI zone 10	5 827 798,10	4 353 513,90 €
part TPN zone 21	20 319,40	15 382,00 €
part TPN zone 22	328 875,90	250 389,10 €
part TPN zone 90	43 949,05	33 294,18 €
part TPN prise en charge	9 590,06	6 019,33 €
part GLCT zone 81	40 947,70	31 681,78 €
part GLCT zone 84	301 457,77	229 967,68 €
part GLCT zone 85	8 699,37	6 788,74 €
part GLCT zone 86	155 122,52	118 797,77 €
part GLCT zone 87	936 589,19	719 740,79 €
part Annemasse Agglo zone 82	722 112,71	539 999,08 €
part CG01 zone 85	23 488,10	17 953,55 €
part CG01 zone 87	1 431,50	1 097,84 €
part CFF zone 22	548 126,51	417 315,18 €
part CFF zone 99	763 449,30	581 967,53 €
TOTAL 2011	9 731 957,18	7 323 908,45 €

	2012	
	CHF	EUROS
Prise en charge en faveur de :		
CFF	185 335,36	118 108,75 €
TPG	626 248,29	394 463,24 €
TPN	13 930,95	8 878,80 €
TP2A	76 375,58	48 711,54 €
GLCT zone 84	5 001,11	3 189,10 €
GLCT zone 85	2 543,58	1 622,00 €
GLCT zone 86	5 108,37	3 257,50 €
GLCT zone 87	4 540,75	2 895,50 €
GLCT zone 87 (RDTA)	10 987,17	7 006,50 €
	930 071,16	588 132,93 €
Ventes réparties en faveur de :		
zone 10 = CTI	5 290 998,63	4 511 567,36 €
zone 21 = TPN	20 293,54	17 168,25 €
zone 22 = 37,5% TPN	333 195,35	280 954,22 €
zone 22 = 62,5% CFF	555 325,59	468 257,03 €
zone 81 = GLCT	85 584,92	72 933,09 €
zone 82 = Annemasse Agglo	656 647,49	559 185,60 €
zone 84 = GLCT	238 456,48	204 205,90 €
zone 85 = CG01	20 690,82	17 629,82 €
zone 85 = GLCT	9 296,29	7 908,79 €
zone 86 = GLCT	184 455,57	157 670,13 €
zone 87 = GLCT	997 791,58	858 361,04 €
zone 87 = CG01	91,53	103,95 €
zone 90 = TPN	43 967,36	37 206,45 €
zone 99 = CFF	770 959,95	655 950,30 €
	9 207 755,10	7 849 101,93 €
TOTAL 2012	10 137 826,26	8 437 234,86 €

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Le 11 avril 2013, l'organe de révision a approuvé le décompte unireso pour l'année 2012.

Rapport sur les constatations effectives résultant de l'examen sur la base de procédures convenues aux associés de la société simple de la Communauté Tarifaire Régionale (Unireso) Genève

Genève, le 11 avril 2013
9/tr/12

Messieurs,

Nous avons effectué les procédures d'audit convenues avec vous et énumérées ci-après concernant la vérification des décomptes annuels. Notre mandat a été exécuté en conformité avec la Norme d'audit suisse 920 « Examen d'informations financières sur la base de procédures convenues » applicables à l'exécution d'examen sur la base de procédures convenues.

Les procédures d'audit exécutées servent uniquement à vous permettre de vous faire une opinion sur la vérification des décomptes annuels et peuvent se résumer ainsi :

1. Vérification de la répartition des produits de transport selon les clés applicables,
2. Vérification de l'exactitude des décomptes annuels sur la base de réconciliations et de procédures adéquates.

Nous n'avons pas de constatation sur les points mentionnés ci-dessus.

Les procédures d'audit précitées ne constituant ni une révision des états financiers, ni une review (examen succinct) en conformité avec les normes de la profession en Suisse, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit, ni ne donnons d'autre assurance sur les décomptes annuels à la date du 31 décembre 2012.

Si nous avions effectué des procédures d'audit supplémentaires, une révision respectivement une review (examen succinct) sur les décomptes annuels en conformité avec les normes de la profession en Suisse, nous aurions éventuellement constaté d'autres éléments et vous en aurions fait rapport.

Notre rapport sert uniquement à répondre à l'objectif cité dans le premier paragraphe et à vous informer. Il ne saurait être utilisé dans aucun autre but ni remis à aucune autre partie. Le présent rapport se réfère uniquement à la vérification des décomptes annuels et non à de quelconques autres états financiers pris dans leur ensemble.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :
- décomptes annuels

Jean-Hubert TRIBOULET
Expert-réviseur agréé

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Corraterie 26
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail contact@bfbg.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB



unireso

c/o transports publics genevois
Route de la Chapelle 1
1212 Grand-Lancy